



RAPPORT D'ACTIVITES

2018

Communauté de Communes

CC Meurthe
3m Mortagne
m Moselle

4 rue de la Meurthe
54360 Mont-sur-Meurthe
Tel : 03 83 71 43 62
secretariat@cc3m.fr

www.cc3m.fr
sur Facebook :
CC3M - Animations

Avec le soutien financier
du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle,
de la Région Grand Est,
de l'Etat &
des Fonds Européens.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	5
INFORMATIONS GENERALES SUR LA CC3M.....	6
Carte d'identité de la Communauté de Communes	6
Compétences	6
Le fonctionnement institutionnel	7
Le personnel.....	3
Les marchés publics	15
BILAN PAR COMPETENCES	
1. LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	19
Appui aux entreprises	19
2. HABITAT	22
Plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE).....	22
Programmes d'aides aux propriétaires occupants et bailleurs.....	22
3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME.....	24
Aménagement de la gare Bayon-Virecourt.....	24
Cellule d'instruction en urbanisme	24
4. TOURISME ET NUMERIQUE ET COMMUNICATION	25
Tourisme.....	25
Numérique.....	25
Communication.....	25
5. ENVIRONNEMENT	30
Missions Espaces Naturels Sensibles	30
Missions Rivières.....	37
5. LES SERVICES TECHNIQUES	41
6. DECHETS MENAGES ET ASSIMILES.....	42
7. PETITE ENFANCE	43
Les Multi-accueils	43
Le Lieu Accueil Parent Enfant (LAPE)	50
Relais assistants maternels (RAM).....	51
8. SPORT.....	53
Les équipements sportifs	53

Les animations sportives	54
9. SANTE	56
Maison de santé Bayon	56
Maison de santé Gerbéviller	56
Maison de santé Blainville-sur-l'Eau/Damelevières/Mont-sur-Meurthe.....	56
10. SOCIAL	57
Mission emploi	57
Mission locale	59
Maison des services au public	60
Entraide chômeurs.....	61
Action sociale.....	62
11. CULTURE ET ANIMATION	63
Aides aux formations BAFA/BAFD/Encadrants sportifs.....	63
Lien avec Jeunesse & Territoire.....	64
Soutien aux associations.....	65
Le village à bascule	65
Partenariat avec La Méridienne.....	66
La bibliothèque intercommunale Marie Marvingt.....	67
13. FINANCES.....	73

LE MOT DU PRESIDENT



Bonne lecture,
Philippe DANIEL, Président de la CC3M

INFORMATIONS GENERALES SUR LA CC3M

CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La CC3M regroupe 17 218 habitants répartis sur 267km² et 37 communes :

- BARBONVILLE
- BAYON
- BLAINVILLE-SUR-L'EAU
- BORVILLE
- BREMONCOURT
- CHARMOIS
- CLAYEURES
- CREVECHAMPS
- DAMELEVIERES
- DOMPTAIL-EN-L'AIR
- EINVAUX
- ESSEY-LA-COTE
- FROVILLE
- GERBEVILLER
- GIRIVILLER
- HAIGNEVILLE
- HAUSSONVILLE
- LANDECOURT
- LOREY
- LOROMONTZEY
- MATTEXEY
- MEHONCOURT
- MONT-SUR-MEURTHE
- MORIVILLER
- REMENOVILLE
- ROMAIN
- ROZELIEURES
- SAINT-BOINGT
- SAINT-GERMAIN
- SAINT-MARD
- SAINT-REMY-AUX-BOIS
- SERANVILLE
- VELLE-SUR-MOSELLE
- VENNEZEY
- VIGNEULLES
- VILLACOURT
- VIRECOURT

Le siège administratif de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle se situe au 4 rue de la Meurthe à Mont-sur-Meurthe.

Le siège social de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle se situe quant à lui au 3 rue de la gare 54290 Virecourt.

COMPETENCES

La Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle (CC3M) est née d'une fusion, au 1er janvier 2017. Les statuts de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle sont tirés des ex-Communautés. Ils se présentent sous la forme d'une reprise « mot pour mot » des compétences antérieurement exercées sur les territoires des ex-communautés de Communes et ne portent aucune mention d'un intérêt communautaire (exception faite des compétences obligatoires).

Ainsi au cours du dernier trimestre 2018, un travail de clarification et d'harmonisation des statuts a été entrepris, ainsi que l'élaboration d'un document reprenant la définition de l'intérêt communautaire qui a pour

objectif de définir une ligne de frontière entre la compétence exercée par la Communauté de Communes et celle générale de la Commune.

Ainsi la Commune peut continuer à intervenir dans tout ce qui ne relève pas de l'intérêt communautaire. A défaut de définition, la Commune ne pourra plus intervenir dans le domaine de compétence resté sous silence. Cet intérêt communautaire est défini par délibération et annexé aux statuts de la Communauté de Communes.

La CC3M exerce les compétences **obligatoires** suivantes :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'environnement
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

L'intercommunalité s'est également attachée à satisfaire des missions supplémentaires dans différents domaines nommés « les compétences optionnelles » et les « compétences facultatives ».

Les compétences optionnelles sont :

- La protection et la mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- La politique du logement et du cadre de vie
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- L'action sociale d'intérêt communautaire : Petite enfance, jeunesse et éducation populaire d'intérêt communautaire
- La création et la gestion de Maisons des services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec l'administration.

Les compétences facultatives sont :

- Les actions culturelles et socioculturelles
- Prestation de travaux de déneigement, d'entretien des espaces verts et menus travaux techniques
- La distribution publique d'énergie électrique
- La maîtrise d'ouvrage déléguée
- Le transport et la mobilité
- La convention chenil au bénéfice des Communes membres

LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Conseil Communautaire

Le conseil Communautaire est composé de 61 membres titulaires et 32 membres suppléants.

Il s'est réuni 13 fois durant l'année 2018.

Titulaire = T / Suppléant = S

ROUMIER	Jean Louis	T	Barbonville		SIMON	Olivier	S	Giriviller
JOUFFROY	Michel	S	Barbonville		LENTRETIEN	Jacky	T	Haigneville
BAUDOIN	Jacques	T	Bayon		HACQUARD	Marie Laure	S	Haigneville
BONNE	Martine	T	Bayon		DEMANGE	Michel	S	Haussonville
PERRIN	Didier	T	Bayon		BOUCAUD	Christian	T	Haussonville
WELTZHEIMER	Daniel	T	Bayon		VARNEROT	Odile	S	Landécourt
FARRUDJA	Anne Marie	T	Blainville-sur-l'Eau		GASSMANN	Jean Marie	T	Landécourt
COLLET	Alain	T	Blainville-sur-l'Eau		BRETON	Manuel	S	Lorey
GALLOIS	Nadine	T	Blainville-sur-l'Eau		TREVILLOT	Roland	T	Lorey
SASSETTI	Evelyne	T	Blainville-sur-l'Eau		HUSSON	Gérard	S	Loromontzey
LARDIN	Francis	T	Blainville-sur-l'Eau		DIDIER	Pascal	T	Loromontzey
MANGEOT	Catherine	T	Blainville-sur-l'Eau		DENIS	Jean-Luc	S	Mattexey
MARTET	Olivier	T	Blainville-sur-l'Eau		VUILLAUME	Rémi	T	Mattexey
DORÉ	Nadia	T	Blainville-sur-l'Eau		VALENTIN	Lionel	S	Méhoncourt
BINDA	Paul	T	Blainville-sur-l'Eau		MERCIER	Thierry	T	Méhoncourt
GUTH	Michel	T	Blainville-sur-l'Eau		EDELMANN	Jean Pierre	T	Mont-sur-Meurthe
PILLER	Christian	T	Blainville-sur-l'Eau		LE GOFF	Bernadette	T	Mont-sur-Meurthe
EURIAT	Gérard	T	Borville		KURKIENCY	Jonathan	T	Mont-sur-Meurthe
DRON	Nicolas	S	Borville		CUNCHE	Michel	S	Moriviller
HERIAT	Maurice	T	Brémoncourt		GEOFFROY	Gérard	T	Moriviller
SCHUHMACHER	Pierre	S	Brémoncourt		BALLY	Alain	T	Remenoville
SERVANT	Guy	T	Charmois		PAQUIN	Philippe	S	Remenoville
PICARD	Jean Louis	S	Charmois		GEILLER	Jérôme	S	Romain
BROCHERAY	Jean Marie	S	Clayeuses		KWIECIEN	Linda	T	Romain
JUSNEL	Daniel	T	Clayeuses		DUPIC	Sabine	S	Rozelieures
DIETSCHÉ	Michel	T	Crévéchamps		JAQUAT	Jean Pierre	T	Rozelieures
MARIN	Denis	S	Crévéchamps		PALUMBO	Audrey	S	Saint-Boingt
CITE	François	T	Damelevières		CEKOVIC	Mathieu	T	Saint-Boingt
SAINT-DIZIER	Patricia	T	Damelevières		MERCIER	Christophe	T	Saint-Germain
JAY-BEGIN	Brigitte	T	Damelevières		LOUIS	Philippe	S	Saint-Germain
DUJARDIN	Bruno	T	Damelevières		BERGE	Yves	T	Saint-Mard
CHERY-GAUDRON	Sylvie	T	Damelevières		DEIBER	Jean Marc	S	Saint-Mard
VILLAUME	Olivier	T	Damelevières		HOUPERT	Gérard	S	Saint-Rémy-aux-Bois
SONREL	Christophe	T	Damelevières		VIGNERON	André	T	Saint-Rémy-aux-Bois
PYTHON	Hervé	T	Damelevières		SIMONIN	Jean-Luc	S	Seranville
HANS	Jacques	S	Domptail-en-l'Air		MALGLAIVE	Pascale	T	Seranville
ALBRECHT	Marie christine	T	Domptail-en-l'Air		MATHIS	Evelyne	T	Velle-sur-Moselle
GILLES	Philippe	S	Einvaux		SESMAT	Bruno	S	Velle-sur-Moselle
GUERIN	Isabelle	T	Einvaux		WEDERHAKE	Dominique	T	Vennezey
FERRY	Denis	T	Essey-la-Côte		HOUOT	Vincent	S	Vennezey
LITAIZE	Sébastien	S	Essey-la-Côte		BILLIOTTE	Daniel	S	Vigneulles

<i>PICOT</i>	<i>Jean Paul</i>	<i>S</i>	<i>Froville</i>		DANIEL	Philippe	T	Vigneulles
CUNY	Jean Charles	T	Froville		<i>PARISOT</i>	<i>Marie José</i>	<i>S</i>	<i>Villacourt</i>
GERARDIN	Daniel	T	Gerbéviller		POIROT	Hervé	T	Villacourt
ROUSSEL	Serge	T	Gerbéviller		THIEBAUT	Yves	T	Virecourt
MARQUIS	Noël	T	Gerbéviller		<i>MARIN</i>	<i>Jean Louis</i>	<i>S</i>	<i>Virecourt</i>
ROCH	Francis	T	Giriviller					

Bureau Communautaire

Le bureau est composé de 21 membres dont les 7 vice-présidents.

Il s'est réuni 10 fois durant l'année 2018.

Président	Philippe DANIEL
1^{er} Vice-Président	Thierry MERCIER
2^{ème} Vice-Président	Daniel GERARDIN
3^{ème} Vice-Président	Olivier MARTET
4^{ème} Vice-Présidente	Linda KWIECIEN
5^{ème} Vice-Président	Christophe SONREL
6^{ème} Vice-Président	Jean-Marie GASSMANN
7^{ème} Vice-Président	Jonathan KURKIENCY
Membre du bureau	Jacques BAUDOIN
Membre du bureau	Francis LARDIN
Membre du bureau	Maurice HERIAT
Membre du bureau	Guy SERVANT
Membre du bureau	Daniel JUSNEL
Membre du bureau	Hervé PYTHON
Membre du bureau	Marie-Christine ALBRECHT
Membre du bureau	Francis ROCH
Membre du bureau	Rémi VUILLAUME
Membre du bureau	Jean-Pierre JAQUAT
Membre du bureau	Evelyne MATHIS
Membre du bureau	Yves THIEBAUT
Membre du bureau	André VIGNERON

Les Commissions

Les commissions et les groupes de travail mènent un travail de réflexion et élaborent les projets dans leur domaine.

Finances	Ordures ménagères et déchetteries	
Présidée par Philippe DANIEL Président Réunions en 2018 : 0	Présidée par Thierry MERCIER 1er Vice-Président Réunions en 2018 : 3	
Emploi - Social	Santé	
Présidée par Daniel GERARDIN 2 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 0	Présidée par Daniel GERARDIN 2 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 1	
Petite enfance	Développement économique	
Présidée par Daniel GERARDIN 2 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 4	Présidée par Olivier MARTET 3 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 1	
Jeunesse – Animation - Culture	Vie associative – Equipements sportifs	
Présidée par Linda KWIECIEN 4 ^{ème} Vice-Présidente Réunions en 2018 : 3	Présidée par Linda KWIECIEN 4 ^{ème} Vice-Présidente Réunions en 2018 : 2	
Environnement	Communication et Tourisme	
Présidée par Christophe SONREL 5 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 1	Présidée par Jonathan KURKIENCY 7 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 2	
Aménagement du territoire, Habitat, Urbanisme et Accessibilité		
Présidée par Jean-Marie GASSMANN 6 ^{ème} Vice-Président Réunions en 2018 : 2		

Les adhésions

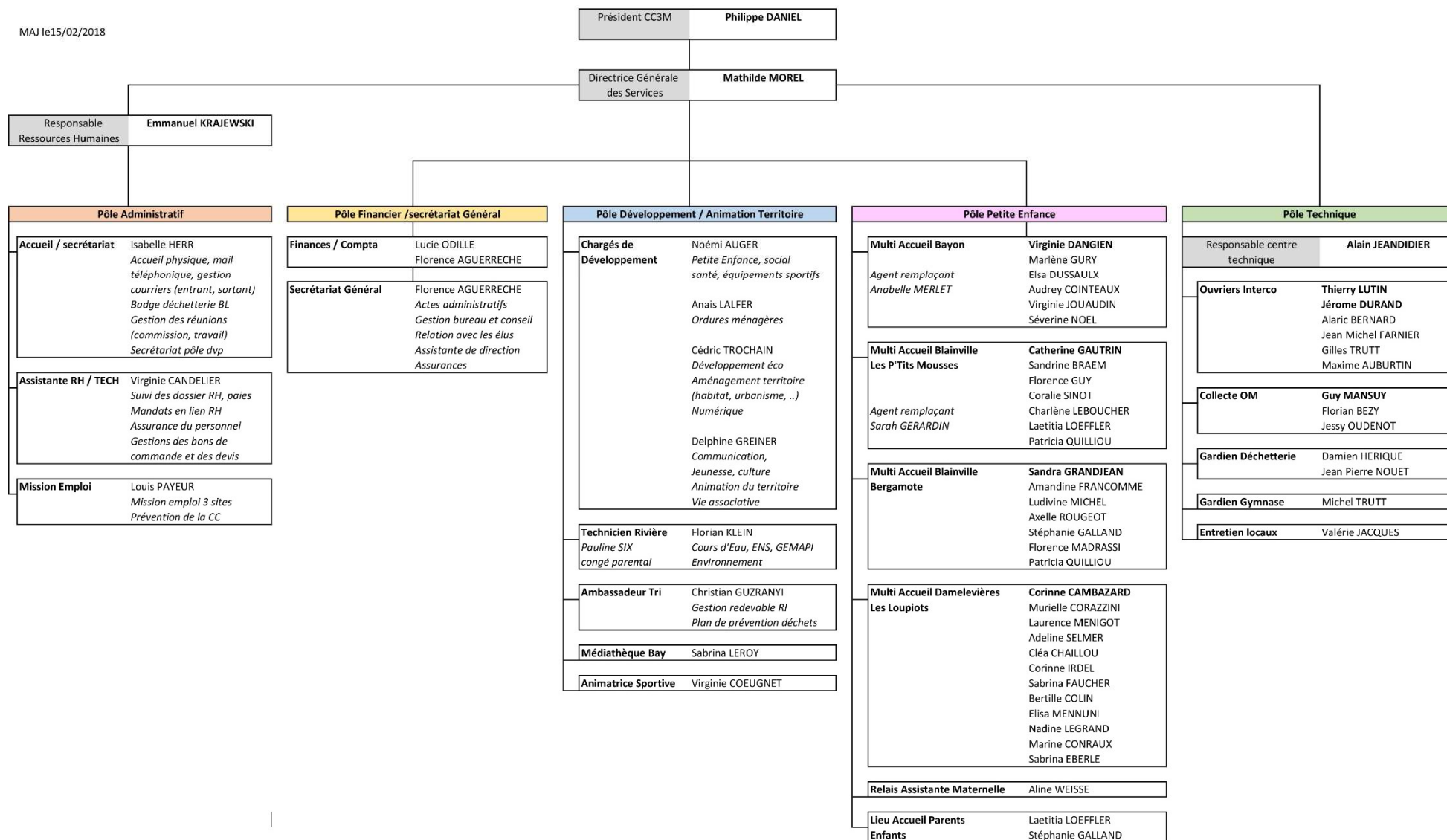
La Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle est membre des structures suivantes :

Organisme	Titulaires		Suppléants	
Citoyens et Territoires	Philippe DANIEL	Vigneulles	Rémi VUILLAUME	Mattexey
PETR	Philippe DANIEL	Vigneulles	Guy SERVANT	Charmois
	Bruno DUJARDIN	Damelevières	Rémi VUILLAUME	Mattexey
	Anne Marie FARRUDJA	Blainville / L'Eau	Maurice HERIAT	Brémoncourt
	Thierry MERCIER	Méhoncourt		
	Jonathan KURKIENCY	Mont sur Meurthe		
	Francis LARDIN	Blainville / L'Eau		
Programme LEADER	Philippe DANIEL	Vigneulles	Daniel GERARDIN	Gerbéviller
	Christophe SONREL	Damelevières	Anne Marie FARRUDJA	Blainville / L'Eau
Scot Sud 54	Philippe DANIEL	Vigneulles	Evelyne MATHIS	Velle / Moselle
	Jean Marie GASSMANN	Landécourt	Olivier MARTET	Blainville / L'Eau
	Noël MARQUIS	Gerbéviller		
SDE 54	Maurice HERIAT	Brémoncourt	Guy SERVANT	Charmois
	Yves BERGE	Saint Mard	Serge ROUSSEL	Gerbéviller
	Bruno DUJARDIN	Damelevières	François CITE	Damelevières
Syndicat Mixte Fermé - Instruction des Sols	Philippe DANIEL	Vigneulles	Olivier VILLAUME	Damelevières
	Jean Marie GASSMANN	Landécourt	Noël MARQUIS	Gerbéviller
IPL	Olivier MARTET	Blainville / L'Eau	Catherine MANGEOT	Blainville / L'Eau
Association AMORCE	Thierry MERCIER	Méhoncourt	Bruno DUJARDIN	Damelevières
Meurthe et Moselle Développement	Yves THIEBAUT	Virecourt	Jean Marie GASSMANN	Landécourt
CAUE 54	Jean Marie GASSMANN	Damelevières	Evelyne MATHIS	Velle / Moselle
Collège de Blainville	Hervé PYTHON	Damelevières	Jonathan KURKIENCY	Mont / Meurthe
Collège de Gerbéviller	Pascale MALGLAIVE	Seranville	Dominique WEDERHAKE	Venezey
Comm Départ Nature - Paysages et Sites (Pref 54)	Philippe DANIEL	Vigneulles		
Syndicat Mixte Scolaire de Bayon	Chaque maire des communes de l'ex CCB			

LE PERSONNEL

Organigramme fonctionnel

MAJ le15/02/2018



La gestion du personnel en quelques chiffres

Dans la continuité du contexte de structuration des services post fusion, la gestion des ressources humaines a vu l'arrivée nette de 26 agents en 2018 avec la prise de compétence Petite Enfance.

2017	2018
36 agents employés au 31/12/2017 soit 35,30 postes équivalents temps plein	62 agents employés au 31/12/2018 soit 58,73 postes équivalents temps plein
23 fonctionnaires	45 fonctionnaires
9 contractuels sur emplois permanents	12 contractuels sur emplois permanents
4 contractuels sur emplois non permanents dont 3 contrats aidés	5 contractuels sur emplois non permanents dont 4 contrats aidés
7 arrivées d'agents sur emplois permanents (mutations de fonctionnaires, création d'emplois aidés et embauches de contractuels)	21 arrivées sur emplois permanents suite à prise de compétence « petite enfance 5 arrivées d'agents sur emplois permanents (suite à mutation de fonctionnaire, fin de contrats, démission)
8 départs (fins de contrats, mutation, congé parental, démission)	5 départs (fin de contrats, mutation, démission)
- Elaboration et contrôle de 432 bulletins de paie (agents uniquement) - 116 actes juridiques (gestion des carrières, recrutements, arrêtés et contractuels)	- Elaboration et contrôle de 862 bulletins de paie (agents uniquement) - 380 actes juridiques (gestion des carrières, recrutements, arrêtés et contractuels)
Gestion des agents : -75% d'agents de catégorie C - 9% d'agents de catégorie B -16% d'agents de catégorie A	Gestion des agents : - 74% d'agents de catégorie C - 15% d'agents de catégorie B - 11% d'agents de catégorie A
Charges de personnel : 1 175 446 €	Charges de personnel : 2 007 306 €
Gestion de la participation employeur auprès des contrats de prévoyance : 2969 € soit 156 € en moyenne par bénéficiaire.	Gestion de la participation employeur auprès des contrats de prévoyance et mutuelles : 10 632 € (dont avantages maintenus des collectivités avant fusion)

Evolution des effectifs 2017-2020 (prévisionnel)

Grade	Catégorie	01/01/2017		01/01/2018		01/01/2019		01/01/2020	
		NBR	ETP	NBR	ETP	NBR	ETP	NBR	ETP
FILIERE ADMINISTRATIVE									
Attaché	A	6	5,8	5	4,8	5	4,8	6	6,2
Rédacteur principal 2ème classe	B	0	0	1	1	1	1	1	1
Rédacteur	B	1	1	1	1	2	2	2	2
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	1	1	1	1	1	1	1
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	0	1	1	2	1,29	2	1,29
Adjoint administratif	C	2	1,7	2	1,7	2	1,7	2	1,7
TOTAL		10	9,5	11	10,5	13	11,79	14	13,19
FILIERE CULTURE									
Adjoint du patrimoine	C	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL		1	1	1	1	1	1	1	1
FILIERE SPORT									
Opérateur des activités physiques et sportives	C	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL		1	1	1	1	1	1	1	1
FILIERE TECHNIQUE									
Agent de maîtrise principal	C	0	0	1	1	1	1	1	1
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	2	1	1	1	1	1	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3	3	1	1	3	3	4	3,87
Adjoint technique	C	9	8,8	12	11,14	13	12,11	12	11,11
TOTAL		14	13,8	15	14,14	18	17,11	18	16,98
FILIERE MEDICO SOCIAL									
Infirmière en soins généraux de classe normale	A	0	0	0	0	1	1	1	1
Auxiliaire de Puériculture principale 1ère classe	C	0	0	1	0,8	1	0,8	1	0,8
Auxiliaire de Puériculture principale 2ème classe	C	2	2	9	8,66	7	6,8	6	5,8
Auxiliaire de soins	C	3	3	3	3	0	0	0	0
TOTAL		5	5	13	12,46	9	8,6	8	7,6
FILIERE SOCIAL									
Educatrice Principale de Jeunes Enfants	B	1	1	1	1	0	0	0	0
Educatrice de Jeunes Enfants	B / A	0	0	6	5,6	6	5,6	6	5,6
Agent social	C	0	0	1	0,8	1	0,8	1	0,8
TOTAL		1	1	8	7,4	7	6,4	7	6,4
FILIERE ANIMATION									
Adjoint d'animation	C	0	0	6	5,42	9	8,31	10	8,51
TOTAL		0	0	6	5,42	9	8,31	10	8,51
Sans filiere									
Monitrice de Jardin d'enfants	C	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL		1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAUX		33	32,3	56	52,92	59	55,21	60	55,68

LES MARCHES PUBLICS

Article L.2196-2 du code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

Types	Intitulé du marché	Date de signature	Lots - Titulaires	Montant H. T ¹
Marchés de 5 000 € à 24 999 €				
Marché de prestation	Vérification et maintenance du matériel de lutte contre l'incendie	2018	Parfeu EST	6 864 €
Marché de prestation	Balayage et nettoyage des avaloirs des Communes membres	2018	Lorraine Balayage	8 100 €
Marché de service	Réalisation d'un programme d'animations scolaires et d'un programme d'animations « Grand Public » 2019	2018	L'atelier Vert	16 570 €
Marché de service	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'harmonisation et l'optimisation du service de collecte et de traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés	2018	INDDIGO	22 212 €
Marchés de 25 000 € à 49 999 €				
Marché de prestation à bon de commande	Fourniture et livraison de couches jetables pour les multi-accueils intercommunaux de la CC3M	2018	Toussaint	30 000€
Marché de service	Réalisation d'un plan de préservation et de valorisation de l'Espace Naturel Sensible « Zone Alluviale de la Meurthe »	2018	L'atelier des territoires	31 940 €
Marché d'assurance	Assurances de la Communauté de Communes	2018	Lot n°1 : Assurance « Dommage aux biens et risques annexes » Lot n°2 : Assurance « Responsabilité et risques annexes » Lot n°3 : Protection juridique de la Communauté de Communes Lot n°4 : Protection fonctionnelle des agents et élus de la Communauté de Communes Lot n°5 : Assurance flotte automobile	8392.16 € 15 589.72 € 3 500.40 € 1 318.92 € 18 155.24 €

¹ Pour la totalité du marché

			<i>L'ensemble du marché est attribué à « Groupama »</i>	
			Total :	46 954.44 €
Marché de service	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude sur le transfert de compétence eau et assainissement	2018	MMD 54	48 554 €
Marchés de 50 000 € à 99 999 €				
Marché de service	Réalisation d'une étude pour le transfert des compétences eau potable et assainissement	2018	Profil IDE	60 805 €
Marchés de 100 000 € à 220 999 €				
Marché de service	Construction d'un multi-accueil intercommunal à Gerbéviller	2018	Maitrise d'œuvre : A Concept	101 466 €
Marché de prestation à bon de commande	Fourniture et livraison des repas en liaison froide ainsi que des goûters aux multi-accueils de la CC3M	2018	API	141 900 €
Marchés de 221 000 € à 5 547 999 €				
Accord-cadre de fournitures courantes et de services par groupement de commandes	Fourniture de gaz naturel et services associés aux 152 membres du groupement de commandes	2018	ENGIE	50 € à 60 € le MWh
Marchés > 5 548 000 €				
Marché de service passé en groupement de commande avec la CC Vezouze en Piémont	Gestion des déchets ménagers et assimilés et gestion des déchèteries	2018	Lot n°1 : Fourniture de bacs roulants pour la collecte (COLLECTAL, sous-traitant SUEZ)	300 687 €
			Lot n°2 : Collecte des OM résiduelles en porte-à-porte (SUEZ)	3 451 390 €
			Lot n°3 : Fourniture logiciel de gestion facturation	Sans suite
			Lot n°4 : Ne concerne pas la CC3M	-----
			Lot n°5 : Transit, transport et traitement par incinération (ONYX EST)	3 272 724 €
			Lot n°6 : Transit, transport et tri des recyclables (hors verre) (PAPREC)	1 480 450 €

		Lot n°7 : Collecte du verre déposé en point d'apport volontaire (MINERIS)	308 490 €
		Lot n°8 : Tout venant des déchetteries (SUEZ)	
		Lot n°9 : Gravats des déchetteries (ONYX EST)	1 506 865 €
		Lot n°10 : Ferraille des déchetteries (ONYX EST)	95 818 €
		Lot n°11 : Bois des déchetteries (SUEZ)	-137 836 € (En profit à la CC3M)
		Lot n°12 : Cartons des déchetteries (ONYX EST)	225 500 €
		Lot n°13 : Déchets verts des déchetteries et des plates-formes (SUEZ ORGANIQUE)	171 705 €
		Lot n°14 : Ne concerne pas la CC3M	412 195 €
		Lot n°15 : Plâtre des déchetteries (ONYX EST)	----- 161 663 €
		Lot n°16 : Ne concerne pas la CC3M	-----
		Lot n°17 : Collecte et traitement des déchets dangereux des ménages en déchetteries (CHIMIREC EST)	322 885 €
		Lot n°18 : Fourniture de sacs de tri translucides (PTL)	204 705 €
		Lot n°19 : Reprise des PAV de collecte sélective (hors verre)	Infructueux
		Total :	11 777 241 €

BILAN PAR COMPETENCES

1. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

APPUI AUX ENTREPRISES

La tenue à jour d'un listing des entreprises implantées sur le territoire.

Un fichier des entreprises du territoire est constitué, mis à jour avec l'appui des communes.

L'organisation de VISITES d'entreprises

Afin de donner suite à l'étude économique territoriale réalisée en 2017, les élus de la commission développement économique ont souhaité rencontrer des chefs d'entreprises, visiter des entreprises du territoire afin de mieux les connaître et mieux faire connaître la CC3M. En 2018 les entreprises SUDP de Saint-Mard et Centre Est Montage de Gerbéviller ont été rencontrées, d'autres le seront en 2019.



L'accompagnement des communes et la tenue à jour d'un fichier du foncier et de l'immobilier disponible

Mise en place d'un partenariat avec les communes du territoire :

- Renvoi de tout porteur de projet économique du secrétariat de mairie vers la CC3M
- Création d'un fichier du foncier et de l'immobilier économique disponible
- Accompagnement des communes dans leurs réflexions et projets liés à l'économie.

L'accompagnement des entreprises qui se créent, qui se développent ou qui sont reprises.

Dans le cadre de la compétence développement économique, la CC3M intervient sur les champs suivants :

- Conseils en termes de création, de développement ou de reprise
- Montage de dossiers de subvention auprès des financeurs économiques : financements de formations professionnelles, de créations et reprises d'emplois, d'investissements matériels et immobiliers...
- Travail en partenariat avec les services des organismes financeurs, les chambres consulaires, la Plateforme d'Initiatives Locales...

Prêts octroyés par Initiative en Pays Lunévillois sur le territoire de la CC3M

Prêts octroyés en 2018 :

Techni Clim	Nicolas HUOT Jeremy COSTA Jonathan MENDES	Mont-sur-Meurthe	15 000 €
Commerce vêtements	Catherine LEMOINE Nathalie HUFFENUS	Blainville-sur-l'Eau	5 000 €
Boulangerie	Yann DOTTO	Bayon	15 000 €
Traiteur	Christian CAMUS	Blainville-sur-l'Eau	15 000 €
Pisciniste	Gregory IFFENECKER	Haussonville	4 000 €

Gestion de la ZAE du Douaire Saint-Aignan par la CC3M

La ZAE du Douaire Saint-Aignan a été transférée de la commune de Blainville-sur-l'Eau à la CC3M dans le cadre de la loi NOTRe.

Les élus ont décidé de mettre en place une fiscalité professionnelle de zone à compter du 1^{er} janvier 2019.

Différents projets de vente de foncier ont été rencontrés : carrosserie ROMAIN, paysagiste CORDARY ainsi qu'une entreprise de mécanique auto. Certains projets seront concrétisés début 2019.

Un projet de signalétique a également été élaboré et verra le jour début 2019 : 3 panneaux réglementaires sur la route départementale, 1 panneau réseau information service avec plan en entrée de zone et un panneau temporaire en bordure de route départementale faisant la promotion du foncier disponible.

La convention de partenariat avec la CCI54

Dans le cadre du déploiement de leur stratégie de développement économique, les Communautés de Communes du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Lunévillois (PETR) se mobilisent pleinement pour offrir les conditions optimales de réussite aux entreprises installées sur leur territoire en étroite collaboration avec les acteurs concernés par une telle ambition.

C'est dans cet esprit que le PETR et les EPCI souhaitent contractualiser sur un certain nombre d'actions avec la CCI, cela afin de mutualiser les moyens et d'apporter une vraie valeur ajoutée aux actions engagées dans les domaines du développement économique sur le territoire :

- Entrepreneuriat
- Innovation
- Equipements et infrastructures
- Rayonnement et attractivité
- Emploi et compétences
- Commerce et Tourisme
- Développement des entreprises

Le projet d'adhésion à l'agence SCALEN

Dans le cadre de la mise en œuvre de réflexions et projets liés à sa compétence Développement Economique, la communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle souhaite adhérer à l'agence de développement des territoires Nancy Sud Lorraine SCALEN.

Le rôle de l'agence SCALEN est d'accompagner les communes et les collectivités dans leur développement économique et urbain, grâce à une expertise fine, une vision globale à l'échelle de tout un territoire et des outils d'analyses précis leur permettant de réfléchir et de décider.

Sa double compétence « aménagement et urbanisme » et « développement économique et attractivité » permet à l'Agence SCALEN d'avoir une expertise globale des territoires.

L'Agence est organisée en 4 pôles (Aménagement – Développement Economique – Dynamique des grandes échelles – Observation et prospective) et son équipe pluridisciplinaire compte 41 collaborateurs : architectes, urbanistes, économistes, sociologues, géographes, environnementalistes, juristes, spécialistes marketing et communication, géomaticiens, démographes, SIGistes, graphistes...

La CC3M souhaite s'appuyer sur l'agence SCALEN en termes d'ingénierie afin que les élus communautaires soient dotés d'outils d'aides à la décision indispensables à de bonnes orientations. Cette collaboration pourra également porter sur d'autres compétences telles que l'aménagement du territoire, l'urbanisme (PLUi)...

2. HABITAT

PLATEFORME TERRITORIALE DE RENOVATION ENERGETIQUE (PTRE)

Depuis la fin de l'année 2017 la PTRE est présente sur le territoire de la CC3M. En 2018, 73 foyers se sont engagés dans l'accompagnement de la PTRE :

- 33 sont accompagnés par le thermicien de la PTRE avec la rédaction d'un pass éco énergie (étude thermique financée à hauteur de 150 € par foyer avec un prévisionnel de 43 études par an),
- 23 par l'Espace Info Energie,
- Et 17 par un opérateur ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).

Afin de faire la promotion de la PTRE et des aides existantes, en 2018, 2 réunions publiques (Gerbéviller et Virecourt) et 3 ballades thermographiques ont été organisées (Brémoucourt, Moriviller et Blainville/Damelevières).

La thermographie représente l'ensemble des images obtenues grâce à une caméra infrarouge permettant de détecter les zones de chaleur. Elle est utilisée pour savoir où se situent les déperditions d'énergie, c'est-à-dire les zones mal isolées.



PROGRAMMES D'AIDES AUX PROPRIETAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS

La CC3M a décidé de mettre en place plusieurs programmes d'aides à l'habitat pour les propriétaires occupants et bailleurs :

- Aide aux ravalements de façades : une prime de 500 € est attribuée par dossier sans condition de revenu.
- Aide à la rénovation énergétique pour les foyers non éligibles à l'ANAH. Une aide allant de 500 à 1 500 € peut être attribuée.
- Un protocole « Habiter Mieux » a été travaillé avec l'ANAH et le Conseil Départemental 54. Le document a été repris à l'échelle du PETR du Pays du Lunévillois et sera signé en 2019. Une prime forfaitaire de 500 € par foyer pourra ainsi être versée par la CC3M aux projets suivis par l'ANAH dans le cadre de travaux liés à la rénovation énergétique. Une enveloppe de 30 000€ a été votée pour 3 années, soit 10 000€ par an.
- Le DART (Dispositif d'Aides à la Rénovation Thermique) du PETR du Pays du Lunévillois est géré par la CC3M. Une enveloppe doit être attribuée à la CC3M par le PETR.

Dossiers instruits fin 2018 pour validation début 2019 :

DART	9 dossiers	2 à Blainville, 2 à Damelevières, 1 à Bayon, 1 à Mattexey, 1 à Haigneville, 1 à Clayeures et 1 à Vigneulles	28 868,18 € à attribuer
Rénovation énergétique hors ANAH	5 dossiers	1 à Blainville, 1 à Vigneulles, 1 à Charmois, 1 à Bayon et 1 à Mattexey	5 077,51 € à attribuer
Façades	4 dossiers	2 à Damelevières, 1 à Blainville et 1 à Saint Germain	2 000 € à attribuer

3. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME

AMENAGEMENT DE LA GARE BAYON-VIRECOURT

Au début de l'année 2018, la CC3M a transféré la compétence transport-mobilité au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Lunévillois (PETR). De ce fait, cette structure porte financièrement et administrativement le programme de rénovation de la halte ferroviaire de Bayon-Virecourt. La finalisation des travaux est prévue pour l'été 2019.

CELLULE D'INSTRUCTION EN URBANISME

La CC3M a confié à la CCTLB (Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat) l'instruction des AOS (Autorisations du Droit des Sols) pour son territoire. Le coût du service est financé par la CC3M à 50% et par les communes à 50% en fonction de leur population.

	CUa	CUb	DP	PA	PC	PD	Total par communes
Commune d'Einvaux	0	0	1	0	3	0	4
Commune de Barbonville	10	2	3	0	3	0	18
Commune de Bayon	0	3	37	1	2	1	44
Commune de Blainville-sur-l'Eau	35	0	62	3	21	1	122
Commune de Charmois	0	1	3	0	1	0	5
Commune de Clayeures	0	0	0	0	3	0	3
Commune de Crévéchamps	0	0	3	0	4	0	7
Commune de Damelevières	1	0	50	0	27	0	78
Commune de Gerbéviller	0	2	15	1	8	0	26
Commune de Haussonville	6	5	5	0	4	0	20
Commune de Mont-sur-Meurthe	14	1	24	1	10	0	50
Commune de Méhoncourt	0	2	4	0	2	0	8
Commune de Saint-Germain	2	0	1	0	1	0	4
Commune de Velle-sur-Moselle	0	3	7	0	0	0	10
Commune de Vigneulles	0	0	7	0	2	0	9
Commune de Villacourt	0	0	0	0	1	0	1
Commune de Virecourt	6	0	9	0	0	0	15
null	3	0	0	0	0	0	3
Total par dossiers	77	19	231	6	92	2	427

Lexique :

CUb : certificat d'urbanisme

DP : déclaration préalable

PC : permis de construire

PD : permis de démolition

PA : permis d'aménager

4. COMMUNICATION, TOURISME ET NUMERIQUE

TOURISME

La CC3M a travaillé à la mise en place d'une taxe de séjour qui sera prélevée à compter du 1^{er} janvier 2019 par les hébergeurs du territoire auprès des touristes. L'institution d'une taxe de séjour permet à la collectivité de pérenniser et d'améliorer le développement touristique sur le territoire.

NUMERIQUE

La Région Grand Est, les Conseils Départementaux et les Communautés de Communes se sont fédérés afin de mettre en œuvre un grand réseau d'initiative publique visant à apporter le Très Haut Débit dans l'ensemble des communes qui ne bénéficiaient pas depuis 2012 des investissements portés par les opérateurs privés.

Les premiers travaux ont été réalisés dans les communes prioritaires disposant des plus faibles débits internet, soit 23 communes du territoire.

La CC3M est concernée via les 23 communes suivantes : Borville, Brémoucourt, Clayeures, Domptail-sur-l'Air, Einvaux, Essey-la-Côte, Giriviller, Haigneville, Haussonville, Landécourt, Loromontzey, Lorey, Méhoncourt, Moriviller, Remenouville, Romain, Rozelieures, Saint-Boingt, Saint-Germain, Saint-Mard et Saint-Remy-aux-Bois, Seranville et Vennezey.

Finalement la fibre arrive avec 2 ans d'avance à Giriviller, Seranville et Vennezey.



La CC3M finance le service à hauteur de 100 € par prise soit plus de 822 000 €.

COMMUNICATION

Arrivée d'une chargée de communication

Le 26 mars 2018, une chargée de communication a intégré les services de la CC3M. Cette personne a repris également la partie animation du territoire (qui était auparavant gérée par un autre agent).

Sa mission principale est de faire connaître davantage la CC3M auprès des usagers et de mettre en valeur ou d'expliquer le travail réalisé par ses collègues (via des affiches placées sur le territoire, des articles sur le site internet, les bulletins intercommunaux ou ordures ménagères, des flyers distribués aux personnes concernées, la publication du rapport d'activités, des mailings... etc.).

Au cours de l'année 2018, la chargée de communication a créé une soixantaine de supports de communication dont voici quelques exemples.

La boîte aux lettres du Père Noël

Le Père Noël a fait un petit séjour sur la commune de Meurthe Mortagne Moselle pour déposer une boîte aux lettres réservée aux enfants qui souhaitent lui écrire. Aide de ses livres, il a prévu qu'il répondra, personnellement à tout le monde et ça lui fera même une petite surprise à sa lettre !

Cette année c'est un petit peu chargé pour lui et ce n'est pas la dernière lettre qu'il déposera : jusqu'à samedi 15 décembre à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

Les lettres sont à adresser à :

Meurthe le Père Noël
Chemin des étables
P.O. 10000

N'oubliez pas de lui laisser un adresse !

Remerciements : 0383778160 cabm@cc3m.fr source3m.fr

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle

Les cabanes à livres sont arrivées !



Une cabane à livres a été installée dans la commune. Elle a été fabriquée par des bénévoles, à l'initiative de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle.

Cette cabane est à votre disposition et chacun est invité à y déposer et à y emprunter des livres. Faites-la vivre, elle nous appartient à tous !

Faites découvrir vos livres préférés à vos voisins et laissez-vous surprendre par leurs lectures !



LES BONNES ASSOCIATIONS DE PLANTES

Le vilain	La victime	Le sauveur
Acarien	Fraisier	All
Aleurode (mouche blanche sous les feuilles)	Chou, tomate, concombre, melon, carotte, rut, haricot	Capucine, oeillet d'inde
Altos	Chou, radis, navet, betterave	Salade, épinard, tomate, chicorée, cresson, persil
Araignée rouge de la carotte	Carottes	Radis
Botrytis ou pourriture grise	Toutes les plantes	All
Cloque	Pêche, aubergine, courgette	Ciboulette, ail
Doryphore	Pomme de terre, tomate, aubergine	Lit, capucine, basilic, haricot
Fournil	Toutes les plantes	Levande, tanaisie, marjolaine
Insectes	Carotte, chou, laitue	Souci
Mouche de l'ail	ail	Carotte, romarin
Mouche de la carotte	Carotte, rutabaga, persil, céleri	Ciboulette, aneth, ail, persil, fenouil, tanaisie, romarin, levande
Mouche du chou	Chou	Céleri, tomate
Nématodes	Plantes à racines	Oeillet d'inde, rose d'inde
oignon	Rosiers, autres fruitiers	Ciboulette, ail
Période	Chou	Capucine, menthe, romarin, sauge, thym, céleri, tomate, branche de genêt, fenouil, menthe, fenouil, sauge
Puceron	Toutes les plantes	Capucine, cresson, oeillet d'inde, souci
Rouille du céleri	Céleri	Railfort
Taigne (chenille blanche)	Poireau	Céleri, carotte
Vers du poireau	Poireau	Oeillet d'inde
Vers du frai	Pied de frai	Myosotis

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Tambeuseur du til.

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle

4 rue de la Meurthe 54600 Mont-sur-Meurthe

03 83 71 19 62

www.cc3m.fr

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle

Activité fête des mères

de 8h30 à 11h45 - le mardi 15 mai

Enfants accompagnés, de 0 à 6 ans

Au Lieu d'Accueil Parents Enfants de Blainville-sur-l'eau

Gratuit

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle

Inscriptions au 06 74 17 94 18 ou par mail : lape@cc3m.fr
1 place du Rampeux - 54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Organisé par le club et la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle.

LES JEUX OLYMPIQUES

La fin de saison approche. Afin de la clôturer joyeusement nous proposons à vos enfants des Jeux Olympiques pour la dernière séance ! Venez les encourager !

MERCREDI 27 JUIN de 17H30 à 18H30.

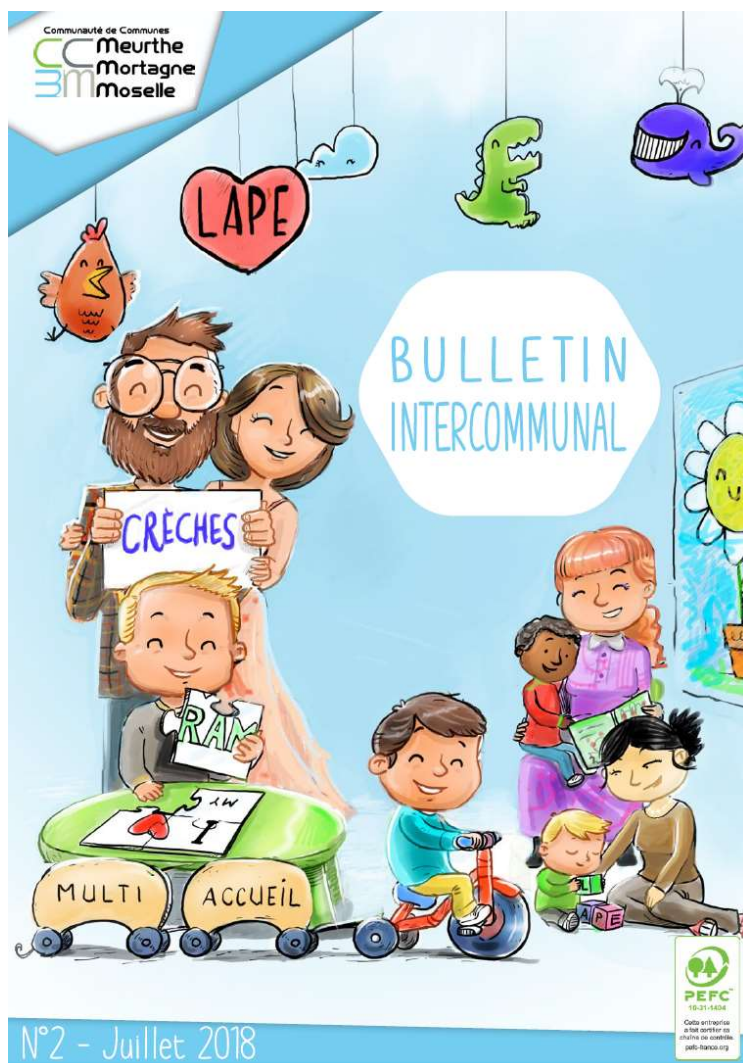
A l'issue du jeu, un pot d'amitié sera partagé. Nous invitons les parents à ramener quelques mets salés.

Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle

Bulletin intercommunal

En juillet 2018, un bulletin intercommunal de douze pages (le n°2) a été rédigé et distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire (9000 exemplaires). Il a également été envoyé à tous les partenaires institutionnels de la CC3M. Ce bulletin, en plus de donner les informations pratiques (horaires des services, adresses) permet au Président de s'adresser aux usagers dans un édito et donne l'opportunité aux élus et agents d'expliquer, par compétence, toutes les missions réalisées dernièrement par la CC3M.

Les contenus sont choisis par les élus, rédigés par les agents et la mise en page est réalisée par un graphiste-illustrateur de Gerbéviller, Ludovic MALGRAS. La couverture de ce bulletin intercommunal n°2 était dédiée à la petite enfance.



Coût de la réalisation : 774€

Coût de l'impression : 1485€

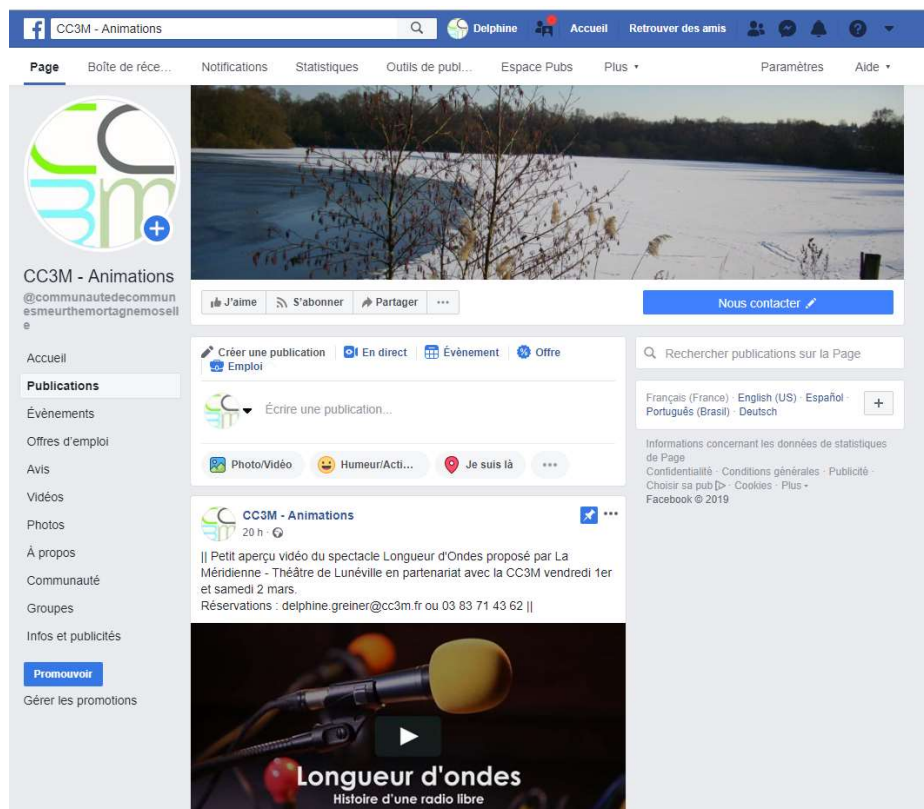
Coût total : 2259€

Facebook

Lors de la commission communication du 25 mai 2018, il a été décidé de mettre en place une page une page Facebook au cours de l'été. C'est chose faite avec la mise en ligne, le 18 septembre 2018, de la page

« CC3M – Animations ». Les publications y sont presque quotidiennes et ne concernent que la culture, les loisirs et les sports. Toutes les animations portées par la CC3M y sont annoncées (animations nature, activités de la bibliothèque intercommunale Marie Marvingt, évènements sportifs...) mais cette page permet aussi de relayer les évènements portés par les associations et les communes du territoire afin de proposer aux usagers la plus grande diversité de sorties.

Au 31 décembre 2018, la page était suivie par environ 100 personnes.



Signalétique et objets de communication

Afin de continuer à augmenter la connaissance de la CC3M auprès des usagers et pour assurer une présence visible de la Communauté de Communes (et de ses réalisations) sur le territoire, plusieurs achats ont été effectués :

- Chaque véhicule de la CC3M a été équipé de deux autocollants composés du logo (175€)
- Deux bâches de 180x110 cm composées également du logo (à disposer lors d'évènements) (104€)
- Des cartes de visite pour les agents amenés à se rendre à des rendez-vous à l'extérieur et à se présenter à des personnes d'autres structures ;
- Des t-shirts et polos pour les agents avec le logo CC3M ;
- Des enseignes en dibond pour tous les bâtiments de la CC3M afin de les identifier et de les repérer plus facilement (multi-accueils, bureaux, services techniques...).

Soit un budget total de 2246.50€ pour les achats d'objets de communication.

Vidéo de présentation de la CC3M

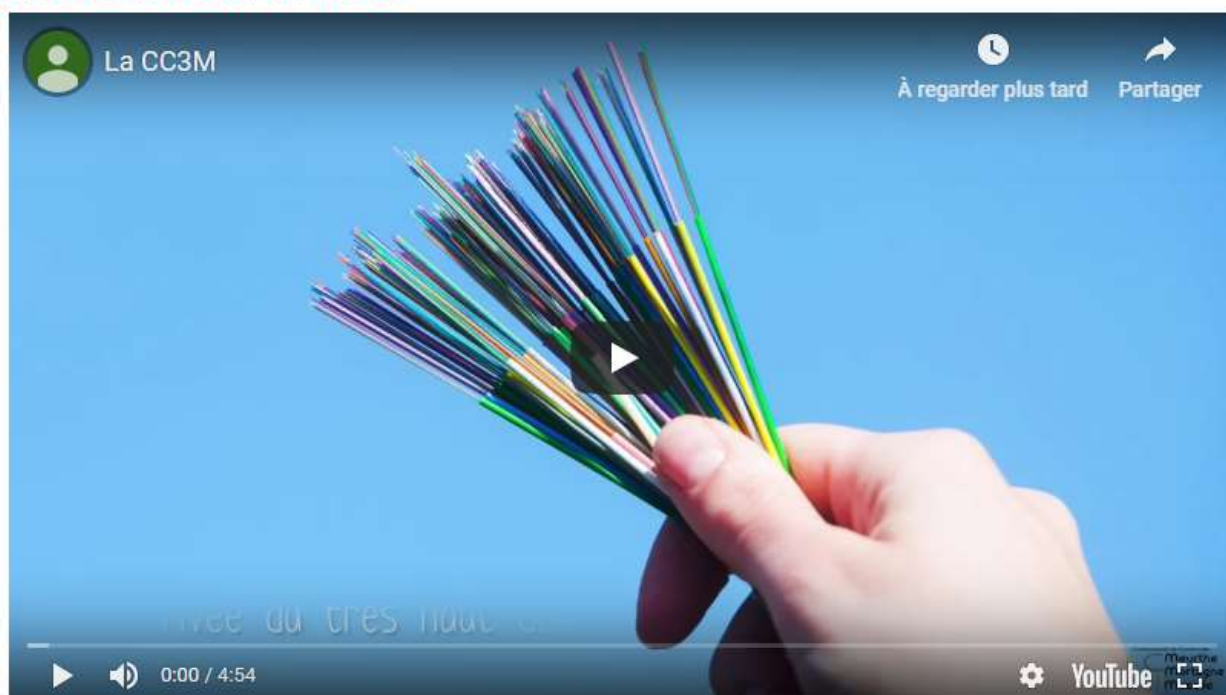
En vue de préparer la cérémonie des vœux 2019, le Président a souhaité trouver un moyen de mettre en valeur la CC3M à travers son territoire, ses paysages mais aussi à travers le travail fourni par ses agents au sein des différents services qui la composent.

Il a été décidé de lancer la création d'une vidéo courte (5 minutes) réalisée par Pierrick MEUILLET, un passionné de photographie naturaliste qui avait précédemment fait des photos sur l'ENS du Plain à Damelevières.

La vidéo finale alterne photos, scènes de la vie quotidienne des agents au travail, images tournées lors d'évènements divers et prises de vues du paysage (dont certaines sont filmées par un drone). Le tournage s'est fait durant le mois de décembre 2018.

Le résultat final est visible sur la page Facebook, sur le site et sur la chaîne YouTube de la CC3M (créée pour l'occasion).

Découvrez la CC3M en vidéo



5. ENVIRONNEMENT

MISSIONS ESPACES NATURELS SENSIBLES

Espace Naturel Sensible (ENS) du Plain à Damelevières

LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE REVISION DU PLAN DE PRESERVATION ET DE VALORISATION

Le bureau d'études CENOSE a été retenu pour la prestation d'actualisation du plan de préservation et de valorisation du site du Plain. L'année 2017 fut une année d'inventaires faunistiques et floristiques pour le bureau d'études. Ce dernier a notamment travaillé sur la collecte de toutes les données socio-économiques utiles à la définition des enjeux du site. En collaboration avec la CC3M, le travail s'est mené afin d'alimenter le travail de synthèse du 1^{er} tome du plan de préservation et de valorisation.

L'année 2018 s'est concentrée sur la réalisation du 2^{ème} tome du plan de préservation et de valorisation. Prenant en considération les enjeux écologiques, les usages, et fonctionnalités du site, plusieurs actions de gestion et préservation ont été identifiées pour une période de 12 ans (de 2019 à 2030).

Ces modalités de gestion ont été discutées en concertation avec tous les acteurs impliqués (propriétaires, VNF, Agence de l'Eau, Conseil Départemental...).

L'étude est suivie par un comité de pilotage qui s'est réuni deux fois au cours de l'année 2018. Ces réunions ont notamment permis de faire le bilan des actions de gestion menées depuis 2006 et de créer un groupe de travail « EAU » afin de se concerter plus précisément sur la gestion de l'eau sur le site ENS. En effet, le site étant une zone d'expansion des crues de la Meurthe, sa dynamique est régie par l'eau. La gestion du chenal de crue a par exemple été longuement considérée. Le groupe de travail « EAU » a ainsi pu se concentrer sur les actions spécifiques d'amélioration des conditions hydrauliques du site du Plain.

Durée de l'étude : Le rendu de l'étude est prévu pour le premier trimestre 2019.

Coût : 25 890 € HT subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (10 356 € ; 40%) et le Conseil Départemental 54 (10 356 € ; 40%)

LA GESTION DES MILIEUX NATURELS

Conformément au premier plan de gestion du site et aux modalités de gestion émergentes, la collectivité met en place des mesures de surveillance, d'entretien du site.



Sentier autour de l'étang entravé par la chute d'un arbre

Ainsi, la CC3M a programmé et piloté des travaux d'entretien courant du site ENS réalisés en régie intercommunale. Ce travail mené en concertation avec les services techniques permet de gérer un certain nombre de problématiques (bouchons hydrauliques, arbres tombés, chandelles dangereuses...).

L'année 2018 a notamment été marquée par la gestion d'arbres dépérissant pouvant s'avérer dangereux pour le public. La digue qui sépare le chenal de crue de l'étang a connu une chute de plusieurs arbres ayant entraînée sa dégradation.



Digue du chenal de crue dégradée par la chute d'arbres



Digue quelques semaines après intervention de la régie intercommunale

Lutte contre les espèces invasives

La CC3M a réalisé et mis en œuvre un programme de lutte contre les espèces végétales invasives. Ce programme a été remis en question avec les travaux menés par CENOSE dans le cadre de la révision du plan de gestion. L'action a été réduite sur la renouée du Japon afin de partir sur de meilleures bases en 2019 avec les nouvelles modalités de gestion. De l'arrachage manuel a notamment été effectué en bord de l'étang de loisirs (spot récent et de dimension réduite). Le robinier faux-acacia a régressé sur le site d'action de la CC3M, notamment grâce à des plantations régulières (aulnes et érables). La régie intercommunale a poursuivi l'effort de suppression du robinier sur le périmètre du site ENS.

Concernant la Balsamine de l'Himalaya, aucune action n'a été mise en œuvre par la CC3M. En effet, elle est fortement présente dans la forêt alluviale et aucune action à l'échelle intercommunale n'est réaliste afin de traiter cette problématique.

L'OUVERTURE DU SITE AU PUBLIC

Le sentier d'interprétation

Dans le cadre de l'ouverture au public de l'ENS du Plain, ce dernier présente un sentier d'interprétation ouvert au public et caractérisé par deux parcours présentant du mobilier (stations ludiques et point de vue). Au cours de l'année 2018, l'association L'Atelier Vert a changé le mobilier dégradé afin de le rendre à nouveau fonctionnel.

Des réunions de terrain ont permis également de discuter d'une mise en sécurité du Plain. En effet, le site est fréquenté par des engins motorisés, normalement interdits sur le site. Un projet de mise en place de barrières de sécurité et de chicanes sur le pourtour de l'étang du Plain a été réalisé par les ouvriers intercommunaux.



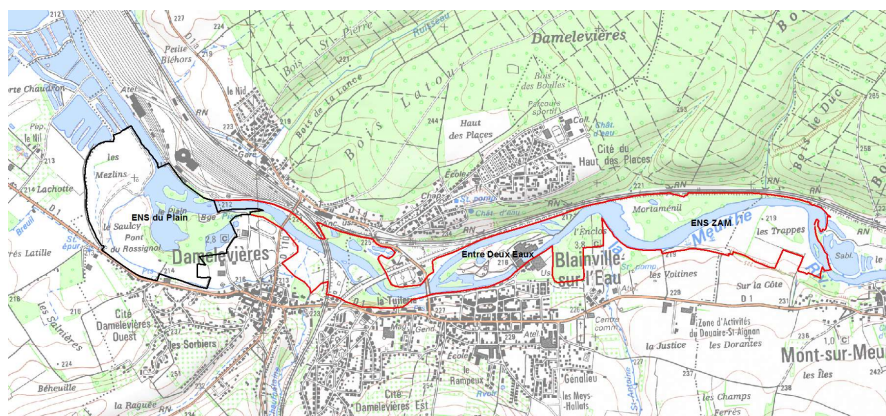
Un des panneaux pédagogique rénovés du sentier d'interprétation

Coût : 8 807,79 € HT subventionné à 72,7% par le Conseil Départemental 54 (6 400 €)

ENS Zone Alluviale de la Meurthe (ZAM) à Blainville-sur-l'Eau et Mont-sur-Meurthe

Le bureau d'études « L'Atelier des Territoires » a été retenu pour la réalisation du plan de préservation et de valorisation de l'ENS ZAM. Ce dernier est donc chargé des inventaires naturalistes, du diagnostic socio-économique et de l'identification des enjeux et des actions à mener afin de préserver, gérer écologiquement ce site ENS.

Le périmètre des inventaires (en rouge ci-dessous) a été étendu aux abords de la Meurthe du site ENS ZAM jusqu'à l'ENS du Plain. Cette étude s'inscrit notamment dans un projet de création d'une voie verte reliant l'ENS du Plain, l'Entre-Deux-Eaux et l'ENS ZAM.



Au cours de l'année 2018, L'Atelier des Territoires s'est concentré sur les inventaires de faune et de flore qui ont été réalisés sur le périmètre de l'ENS ZAM, de l'Entre-Deux-Eaux et sur un périmètre élargi des bords de Meurthe reliant la ZAM à l'ENS du Plain.

De nombreuses structures ressources ont été contactées afin d'alimenter le diagnostic écologique et socio-économique du site ENS.

Perspectives 2019 : , bilan des inventaires, discussion des modalités de gestion en comité de pilotage

Durée : Rendu de l'étude fin 2019

Coût : 31 940€ HT subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (12 776€ ; 40%) et le Conseil Départemental 54 (12 776€ ; 40%)

Projet de voie verte entre l'ENS du Plain et l'ENS ZAM

Au sein de l'étude de réalisation du plan de préservation et de valorisation de l'ENS ZAM, il a été demandé à L'Atelier des Territoires de trouver des pistes pour valoriser les bords de Meurthe entre le Plain, l'Entre-Deux-Eaux et la ZAM. Le projet intercommunal en réflexion serait la création d'une voie verte entre ces 3 sites qui pourraient également relier les étangs de Mont-sur-Meurthe à Lunéville.

Programme des animations ENS (scolaires et Grand Public)

A DESTINATION DES SCOLAIRES

Le programme d'animations scolaires « nature » 2017/2018 s'est inscrit dans une démarche de découverte, de préservation et de sensibilisation à l'environnement et notamment de la biodiversité de proximité.

Les animations ont été encadrées par l'association L'Atelier Vert à travers un projet appelé « La nature en changement ». Au cours des différentes sorties, les élèves ont ainsi été amenés à découvrir l'alternance des saisons, appréhender la vie diurne et nocturne sur les ENS du Plain, de la Mortagne, de la Moselle Sauvage et sur l'île de l'Entre-Deux-Eaux.

Ainsi en 2018, ce sont 65 animations scolaires qui ont été réalisées par l'Atelier Vert pour 31 classes. Ces animations ont permis aux différentes classes de travailler sur des restitutions qui ont été exposées au festival « Déclic Nature ».



Des élèves attentifs en animation scolaire ENS

Une animation scolaire particulière a été réalisée pour une seule classe de l'école Louis Aragon de Damelevières. Il s'agit d'une pêche électrique menée par la Fédération de pêche 54 dans le cadre du suivi de la population de poissons dans la mare aval reconnectée à la reculée du Plain dans un objectif notamment de frayère à brochet.

A DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Avec les objectifs de sensibiliser le grand public à la préservation de l'environnement, plusieurs animations ont été organisées afin de faire découvrir les richesses biologiques des ENS du territoire mais aussi afin de présenter des activités ludiques mêlant créativité et nature.

L'année 2018 a été rythmée par 5 animations :

- « **Dessinons la nature** » : les participants ont été amenés à dessiner des paysages, des espèces animales ou végétales en ne servant que des ressources naturelles. Animée par Semeurs d'Arts ;
- « **Oreilles branchées sur la Mortagne** » : les participants ont pu partir à l'écoute des sons de la nature à travers un parcours sur les bords de la Meurthe et la forêt de Vitrimont. Animée par l'audio-naturaliste Marc NAMBLARD ;
- « **Improvisons dans la nature** » : au cours de cette animation, les participants ont pu utiliser l'espace et les éléments de la nature pour donner vie à des expressions théâtrales. Animée par Semeurs d'arts ;
- « **Kayak nature** » : les participants ont découvert les paysages des rives de la Meurthe ainsi que de la reculée du Plain à travers une sortie kayak et la réalisation d'un rallye photo. / Animée par Semeurs d'arts et le Canôé-Kayak club de Rosières-aux-Salines en remplacement du club de Blainville-sur-l'Eau ;
- « **Découverte du Land Art** » : user de son imagination pour construire des œuvres artistiques avec les éléments naturels, c'est ce qu'on pu pratiquer les participants de cette animation. Animée par Semeurs d'arts.



Création artistique lors de l'animation « Land art », Crédit photo : Semeurs d'arts

Coût : 17 780€ TTC dont 1 900€ pour les animations à destination du grand public (subventionné à 52.6% par le Conseil Départemental 54) et 15 880€ pour les animations à destination des scolaires (dont 83.1% subventionnés par le CD 54).

Organisation du festival « Declic nature », 4ème édition

Tous les deux ans, la collectivité souhaite mettre en avant sa politique ENS, les richesses écologiques ainsi que les passionnés de nature de son territoire à travers l'organisation d'un festival de photographie naturaliste, Déclic Nature. Ce festival est coorganisé par la CC3M et Teddy BRACARD (photographe naturaliste originaire de Damelevières).

La 4^{ème} édition de Déclic Nature s'est déroulée du 18 au 20 mai 2018. L'invité d'honneur fut Michel D'OULTREMONT, un jeune et talentueux photographe dont le travail a été primé dans plusieurs concours en Europe.

Au programme de cet événement, plus d'une vingtaine de photographes ont exposé et partagé avec le public leur passion pour la nature. Des animations ont été proposées au Grand Public, réalisées par L'Atelier Vert et LOANA. Une conférence portant sur le renard a réuni Fabrice CAHEZ, artiste, écrivain et photographe engagé dans de nombreuses associations ainsi que Franck VIGNA, porte-parole du collectif Renard Grand Est.

Les œuvres réalisées par les élèves lors des animations scolaires ENS ont été exposées lors du festival Déclic Nature.



Salle des fêtes de Blainville-sur-l'Eau et les expositions

De nombreuses structures sont venues animer des stands lors de cet événement : Cité des Paysages, Parc Animalier de Sainte-Croix, Ligue pour la Protection des Oiseaux 54, Photo & Nature, Lorraine Association Nature... Cet événement est l'occasion de renforcer les liens entre les acteurs de l'environnement du territoire et les structures engagées.

Coût : 11590€ (salle, exposants, inauguration et communication) dont 1141€ subventionné par le Conseil Départemental 54.

MISSIONS RIVIERES

Programme de restauration et de gestion des inondations du ruisseau du Chauffontaine

PROGRAMME PLURIANNUEL D'ENTRETIEN 2016-2021

La collectivité mène depuis 2016 un programme d'entretien du ruisseau de Chauffontaine, organisé de 2016 à 2021, permettant de maintenir le bénéfice des investissements engagés précédemment.

Cet entretien est réalisé sous la tutelle du technicien rivières qui opère des missions de terrain avec les services techniques de la CC3M pour des opérations de contrôle mais également pour expliquer les entretiens à mettre en œuvre.

Meurthe

2018 a permis de participer à la réunion de lancement pour la nouvelle étude d'élaboration du PAPI (Programme Action Prévention Inondation) Meurthe. 2019 sera l'occasion de suivre les évolutions de ce travail en participant aux réunions pour lesquelles l'EPTB Meurthe-Madon convie la CC3M.

Programme de restauration de l'Euron



Périmètre de la CC3M et Euron

SUIVI DU PROGRAMME, DE LA MAITRISE D'ŒUVRE ET DES TRAVAUX

SW Environnement est intervenu sous la maîtrise d'œuvre de l'Atelier des Territoires pour la réalisation de protections de berges sur des secteurs sensibles, du traitement de la végétation, de la gestion des bouchons hydrauliques, des plantations permettant de renforcer, diversifier les berges, diversifier les écoulements.

Plusieurs réunions de chantier ont été réalisées afin de suivre l'évolution des travaux. Des phases de terrain ont également été réalisées entre le maître d'œuvre et la CC3M pour orienter la suite des travaux.

Durée : le programme s'est clôturé début septembre 2018

Coût : 444 986,34€, dont 275 295,16€ en 2017, subventionnés à 75,1% par l'Agence de l'Eau (337 600€)

L'étang du grand Rozot

L'étang du Grand Rozot à Saint-Mard est une ancienne gravière d'une surface de 19ha qui résulte de l'extraction d'alluvions réalisée depuis les années 1980. En 2004, l'exploitation de cette carrière a pris fin.

Suite à la crue d'octobre 2006, une érosion préoccupante a été identifiée en rive gauche de la Moselle sur la berge qui sépare l'étang de la Moselle.

Cette érosion a déjà fait l'objet de nombreuses discussions entre les différentes communes concernées et les acteurs de l'eau. Cependant, les échanges n'ont pas abouti à la résolution de la problématique.



Etang du Grand Rozot



Berge séparant le Grand Rozot (à gauche) de la Moselle (à droite), début 2018

Par courrier en date du 11 janvier 2018, Madame le Maire de Velle-sur-Moselle a attiré l'attention de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle quant à l'état de la « digue » qui sépare la Moselle de l'étang du Grand Rozot. A son point critique, la largeur de berge n'était plus que de 2m30.

La CC3M a ainsi organisé une réunion pour relancer la réflexion sur ce dossier devenu urgent. Lors d'une réunion qui a eu lieu en mairie de Velle-sur-Moselle le 7 septembre 2018, il a été convenu de sécuriser temporairement la situation par abaissement du niveau des eaux du plan d'eau, réduisant ainsi son volume et augmentant la largeur de digue le séparant de la Moselle.

Ces travaux ont été portés par la CC3M et ont été réalisés par l'entreprise Blanquin TP. Un suivi a été réalisé par la CC3M, l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) et la Direction Départementale des Territoires (DDT). La réalisation des travaux s'est concrétisée par la création d'une échancrure à travers la berge séparant le Grand Rozot de la Moselle.



Echancrure en travers de la berge

En complément de ces travaux, l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) a demandé de suivre l'évolution des carrières en eau situées autour du Grand Rozot, au nombre de 4. En 2019, le site continuera à être surveillé par la CC3M.

Cout : 2 250€ HT (accompagnement DETR à 80% = 1 800€)

5. LES SERVICES TECHNIQUES

Pour rappel, depuis 2006, la Communauté de Communes du Val de Meurthe a mis en place une régie d'ouvriers intercommunaux qui travaille tant pour la CCVM que pour ses communes membres. En 2017, la CC3M a continué ce service à destination des 6 communes de l'ex CCVM.

Ces missions consistent :

- À compléter le service des déchets ménagers avec le nettoyage des points tri et les différents remplacements de l'équipe de collecte et de la déchetterie,
- À faire, pour les communes de Barbonville, Charmois, Mont-sur-Meurthe et Vigneulles, l'entretien de leurs espaces publics et divers travaux sur le patrimoine bâti : entretien des espaces verts, des aires de jeux, élagage des arbres, tonte des terrains de sport, désherbage des cimetières,
- À entretenir le patrimoine bâti de la CC3M : complexe sportif du haut des places à Blainville sur l'Eau, le Dojo intercommunal, la Maison de Santé à Bayon, la Maison des Services à Virecourt, ainsi que les 4 multi accueils de la CC3M .
- À intervenir sur l'Espace Naturel Sensible du Plain et sur l'entretien de cours d'eau,
- Le reste du temps est pris par les diverses tâches quotidiennes (entretien, réparation du matériel...).

En 2018, les agents des services techniques ont notamment effectués :

- des plantations au sein des différents multi accueils et de la déchetterie de Blainville
- les contrôles des bornes incendies de plusieurs communes
- la pose d'un grillage de protection autour du stade du Haut des Places à Blainville sur l'Eau
- la réhabilitation de deux bureaux au sein des locaux administratifs de la CC3M

6. DECHETS MENAGES ET ASSIMILES

Voir rapport dédié.

7. PETITE ENFANCE

Dans le cadre de l'harmonisation des compétences, les élus communautaires ont décidé de confier au 1^{er} janvier 2018 la compétence petite enfance à la Communauté de Communes : la gestion de cinq multi-accueils situés à Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Damelevières et Gerbéviller ; d'un Relais Assistants Maternels (RAM) et d'un Lieu Accueil Parents Enfants (LAPE).

LES MULTI-ACCUEILS

La CC3M a souhaité offrir les mêmes services aux familles dans chaque établissement du territoire. De ce fait, une harmonisation a été effectuée en octobre 2018 **en fournissant les couches et les repas à chaque enfant, sans augmentation des tarifs**. Des travaux de réaménagement ont ainsi été nécessaires.

Depuis mi-novembre, la CC3M compte dans ses effectifs **une infirmière spécialisée** dans la petite enfance. Elle est présente dans les 4 multi-accueils gérés par la CC3M. Elle a pour mission d'aider à la mise en œuvre des mesures nécessaires au bien-être et au développement des enfants. Elle met en place des actions de prévention pour sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire, au mouchage, au lavage des mains... Elle est également à l'écoute des parents ainsi que des équipes et leur apporte des informations médicales, en partenariat avec le médecin. Elle contribue à l'harmonisation des pratiques médicales.

Dans un souci de cohérence, la Communauté de Communes souhaite également harmoniser les règlements de fonctionnement. Un nouveau document abrogeant les anciens règlements, est entré en vigueur en début d'année 2019.

Des **nouvelles activités** ont également été offertes en cours d'année aux enfants des multi-accueils. Depuis septembre 2018, les missions de l'animatrice sportive dans le secteur de la petite enfance se sont généralisées sur l'ensemble de territoire. Ainsi, l'animatrice sportive se déplace deux fois par semaine pour dispenser **des séances d'éveil au sport dans les multi-accueils**. Adapté à l'âge des enfants, toutes les situations proposées sont des jeux ludiques, en effectif réduit, qui permettent à chaque enfant de prendre du plaisir et de s'épanouir. Âgés de 18 mois à 3 ans, une quarantaine d'enfants s'expriment avec leur corps, se déplacent sur un parcours de motricité, manipulent des objets de forme, de taille et de couleurs différentes.

La majorité des séances ont lieu au sein même des multi-accueils dans une salle aménagée exprès pour l'activité. Seul le multi-accueil « Mirabel Ange » se déplace à pied, avec les enfants au Dojo, bâtiment appartement à la Communauté de Communes situé à 100 m du multi-accueil.



Multi-accueil Mirabel'ange

Il est ouvert de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. La structure ferme ses portes 5 semaines par an (1 semaine en avril, 3 semaines en été et 1 semaine entre Noël et nouvel an). L'agrément est de 20 places.

FREQUENTATION

L'origine des enfants inscrits en 2018 était la suivante :

Bainville-aux-Miroirs	3
Bayon	20
Crévéchamps	2
Froville	2
Gripport	1
Haigneville	2
Landécourt	1
Lorey	2
Méhoncourt	3
Neuviller-sur-Moselle	1
Roville-devant-Bayon	6
Saint Germain	1
Saint-Mard	4
Tantonville	1
Velle-sur-Moselle	1
Villacourt	1
Virecourt	4
TOTAL	55

Soit 76% d'enfants accueillis habitent sur le territoire.

AGENDA 2018

L'équipe a proposé aux enfants diverses activités et sorties :

- Activité collage sur des masques pour le carnaval avec les personnes de la maison de retraite, participation à la semaine de la petite enfance,
- Réalisation de crêpes pour la Chandeleur,
- Journée déguisement pour mardi gras,
- Participation au concours de St Nicolas de Port, 1^{er} prix gagné dans la catégorie groupe,
- Lectures d'histoires avec la bibliothécaire, motricité avec l'animatrice sportive,
- Rencontre avec St Nicolas, venu apporter des chocolats pour les enfants,
- Sortie à Nancy en juillet avec les plus grands qui partent à l'école. Voyage en train, visite de l'aquarium, jeux et visite des animaux dans le parc de la pépinière,
- Sorties à la maison de retraite : visite des animaux (poney, lama), écoute de musique avec un guitariste,
- Et tout au long de l'année, jeux de manipulation, dessins, activités créatives, motricité, chansons...

En 2018, 8 stagiaires ont été accueillis pour des périodes de 1 à 8 semaines. Elles venaient de formations diverses telles qu'auxiliaire de puériculture, lycéennes (ASSP), et collégiennes (stage de 3è)



LE COÛT

Les dépenses 2018 liées à la gestion du multi-accueil Mirabel'ange s'élèvent à 260 043€.

La participation financière des familles est définie par la réglementation nationale relative à la PSU (Prestation de Service Unique). Pour 2018, elle est de 57 495€. La CAF et la MSA devraient subventionner le multi-accueil à hauteur de 125 900€ au titre de la PSU. La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 47 050€.

Multi-accueil Bergamote

Il est ouvert de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. La structure ferme ses portes une semaine entre Noël et nouvel an. Elle se regroupe l'été avec le multi-accueil Les P'tits Mousses. L'agrément est de 20 places.

FREQUENTATION

L'origine des enfants inscrits en 2018 était la suivante :

Barbonville	1
Blainville-sur-l'Eau	23
Chanteheux	1
Damelevières	6
Lunéville	3
Mont-sur-Meurthe	9
Xermanénil	1
TOTAL	44

Soit 88% d'enfants accueillis habitent sur le territoire.

AGENDA 2018

L'équipe a proposé aux enfants diverses activités et sorties :

- La chandeleur le 5 février 2018,
- Carnaval le 21 mars 2018 avec la participation des parents. Les enfants et les adultes étaient déguisés. Il a été proposé un goûter et de petits ateliers : chamboule tout, lancé de balles dans un clown, bouteilles sensorielles et peinture propre,
- Pâques : création de décorations) et une chasse aux œufs le 3 avril 2018,
- Bricolage fête des mères (mai 2018) et fête des pères (juin 2018),
- Sortie de fin d'année le 25 juin 2018 : ferme pédagogique à Benney, accompagnée de parents.
- Rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'accueil de jour les 3 Rivières à Blainville-sur-l'Eau le 2 juillet 2018 : goûter et activités autour des jeux en bois et le 12 décembre 2018 goûter et ateliers autour des jeux de ballons, anneaux, balles.
- Fête de Noël le 19 décembre 2018 : goûter et distribution de chocolats, fabrication de petits sujets à accrochés au sapin.
- Création d'un jardin potager
- Eveil corporel depuis septembre 2018, un mardi sur deux avec une animatrice sportive.
- Anniversaires : fabrication d'une carte d'anniversaire pour l'enfant (créée par les autres enfants) et petit goûter avec un gâteau.
- Création de divers jeux : les bouchons et les bouteilles sensorielles

Sont réalisées tout au long de l'année diverses activités d'éveil et manuelles en fonction du rythme des fêtes et des saisons qui ponctuent l'année : modelage, transvasement, manipulation, motricité fine, éveil musical.

En 2018, 5 stagiaires ont été accueillis.



LE COÛT

Les dépenses 2018 liées à la gestion du multi-accueil Bergamote s'élèvent à 274 115€.

La participation financière des familles est définie par la réglementation nationale relative à la PSU (Prestation de Service Unique). Pour 2018, elle est de 63 041€. La CAF et la MSA devraient subventionner le multi-accueil à hauteur de 118 000€ au titre de la PSU 2018. La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 49 442€.

Multi-accueil Les P'tits Mousses

Il est ouvert de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. La structure ferme ses portes une semaine entre Noël et nouvel an. Elle se regroupe l'été avec le multi-accueil Bergamote. L'agrément est de 20 places.

FREQUENTATION

L'origine des enfants inscrits en 2018 était la suivante :

Blainville-sur-l'Eau	31
Damelevières	8
Einvaux	2
Lunéville	3
Mont-sur-Meurthe	10
Seranville	1
Velle-sur-Moselle	1
Vigneulles	1
Xermaménil	1
TOTAL	58

Soit 93% d'enfants accueillis habitent sur le territoire.

AGENDA 2018

L'équipe a proposé aux enfants diverses activités et sorties :

- Chandeleur (préparation de la pâte à crêpes + dégustation),
- Carnaval avec les parents,
- Chasse à l'œuf,
- Sortie de fin d'année à la ferme pour les enfants entrant à l'école,
- Fête de St Nicolas avec la présence des parents.

Et tout au long de l'année, les enfants ont participé à des activités variées (telles que peinture, pâte à modeler, psychomotricité, sortie extérieure...) et ils ont fêté leur anniversaire.

En 2018, 11 stagiaires ont été accueillis.



LE COÛT

Les dépenses 2018 liées à la gestion du multi-accueil Les P'tits Mousses s'élèvent à 262 942€.

La participation financière des familles est définie par la réglementation nationale relative à la PSU (Prestation de Service Unique). Pour 2018, elle est de 55 131€. La CAF et la MSA devraient subventionner le multi-accueil à hauteur de 123 000€ au titre de la PSU 2018. La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 31 513€.

Multi-accueil Les Loupiots

Il est ouvert de 7h à 19h du lundi au vendredi. La structure ferme ses portes une semaine entre Noël et nouvel an. L'agrément est de 20 places.

FREQUENTATION

L'origine des enfants inscrits en 2018 était la suivante :

Barbonville	2
Blainville-sur-l'Eau	2
Charmois	4
Crantenoy	1
Damelevières	41
Haussonville	1
Laneuveville-devant-Nancy	1
Mont-sur-Meurthe	1
Nancy	2
Rosières aux Salines	2
Vigneulles	1
TOTAL	58

Soit 93% d'enfants accueillis habitent sur le territoire.

AGENDA 2018

L'équipe a proposé aux enfants diverses activités et sorties :

- La galette,
- Les crêpes,
- Le carnaval,
- La fête de l'été,
- La chasse aux œufs,
- La fête de Noël avec Catoche conteuse.

Aux Loupiots aussi, les enfants ont participé à des activités variées toute l'année (telles que peinture, pâte à modeler, psychomotricité, sortie extérieure, jeux d'eau...) et ils ont fêté leur anniversaire.

En 2018, 11 stagiaires ont été accueillis.



LE COÛT

Les dépenses 2018 liées à la gestion du multi-accueil Les Loupiots s'élèvent à 354 133€.

La participation financière des familles est définie par la réglementation nationale relative à la PSU (Prestation de Service Unique). Pour 2018, elle est de 57 495€. La CAF et la MSA devraient subventionner le multi-accueil à hauteur de 147 000€ au titre de la PSU 2018. La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 74 965€.

Multi-accueil Frimousse

Cette structure intercommunale située à Gerbéviller est gérée par l'association ADMR Mortagne. Elle est ouverte de 7h à 18h30 du lundi au vendredi. La structure ferme ses portes 4 semaines par an (3 semaines en été et 1 semaine entre Noël et nouvel an). L'agrément est de 18 places.

FREQUENTATION

L'origine des enfants inscrits en 2018 était la suivante

Domptail	1
Gerbéviller	17
Mont-sur-Meurthe	1
Remenoville	4
Froville	1
Seranville	3
Blainville-sur-l'Eau	1
Xermamenil	2
Chenevières	1
Haudonville	1
Moyen	4
Flin	1
Raon l'Etape	1
Lunéville	1
Magnières	3
Lamath	1
TOTAL	43

Soit 65% d'enfants accueillis habitent sur le territoire.

AGENDA 2018

Le thème de l'année 2018 était les animaux. Toute l'année, il a été proposé aux enfants différentes étapes de découvertes des animaux.

Ponctuellement, le thème annuel est mis entre parenthèse pour s'inscrire dans un calendrier festif et saisonnier : fêter Noël, Carnaval, Pâques, la fin d'année et la rentrée scolaire...

Est organisée tous les ans, une fête d'été en juillet pour fêter la fin de l'année et dire au revoir aux enfants allant à l'école. Parents enfants et l'équipe se retrouvent autour d'un goûter partagé dans le jardin de la

crèche avec des animations diverses (structures gonflables, ballons, maquillages, bulles de savons...) et beaucoup de convivialité.

Un intervenant gym vient deux fois par mois pour proposer une activité gym à tous les enfants.



LE COÛT

Conformément à la convention liant la Communauté de Communes à l'ADMR, une subvention de 96 000€ est reversée à l'association.

La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 37 387€.

LE BÂTIMENT

Le projet de construction du nouveau bâtiment se poursuit en 2018. Une équipe de maîtrise d'œuvre a été recrutée en avril. Le marché public de travaux relatif a été lancé en novembre 2018. Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu pour le premier semestre 2019.

LE LIEU ACCUEIL PARENT ENFANT (LAPE)

Le LAPE est ouvert aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. La fréquentation du LAPE est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat ou au minimum la confidentialité. Cet accueil est gratuit. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ce lieu.

Il existe deux LAPE sur le territoire :

- LAPE de la CC3M : Les mardis matin à Blainville-sur-l'Eau
- LAPE de Familles Rurales :
 - Les mardis de 8h30 à 12h et un mercredi sur deux à Mont-sur-Meurthe
 - Les mercredis de 8h30 à 12h à Gerbéviller (Maison des services)

Suite à la prise de compétence Petite enfance, l'objectif de la Communauté de Communes est d'étendre le service sur l'ensemble du territoire, soit à Blainville-sur-l'Eau, à Mont-sur-Meurthe, Gerbéviller et Bayon. Pour cela, une réflexion a été menée avec l'Association Familles Rurales, afin de définir la future organisation pour 2019. Les permanences seront assurées par un agent de la Communauté de Communes et un salarié de l'association.

COÛT

La CC3M a versé en 2018 une subvention de 3110€ à l'association pour ses permanences assurées à Gerbéviller.

Les dépenses du LAPE géré par la CC3M s'élèvent à hauteur de 5 100€.

La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 6 687€. La participation de la CAF au titre de la Prestation de Service serait de 1 530€.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Suite à la prise de compétence Petite enfance, l'objectif de la Communauté de Communes est d'étendre le service sur l'ensemble du territoire, soit à Blainville-sur-l'Eau, à Mont-sur-Meurthe, Gerbéviller et Bayon. Pour cela, un nouvel agent arrivé en novembre, assurera à partir de janvier 2019 des animations à Gerbéviller et Bayon.

Un atelier sportif à destination des assistants maternels du secteur de Blainville-Damelevières a vu le jour en novembre 2018.

Sur le thème du parcours de motricité, cette première rencontre a peut être donné l'envie aux assistants maternels de transformer leur salon en parcours du combattant à moindre coût puisque les enfants ont évolué et développé leurs aptitudes motrices autour de coussins, bouteilles d'eau ou encore papiers hygiéniques. Un moment d'échange convivial très apprécié par les 6 assistants maternels présents.

D'autres rencontres sur divers thématiques sont déjà programmées pour 2019 et élargi aux délocalisations du RAM à Gerbeviller et Bayon.



Nombre de contacts pris auprès du RAM

	RDV	CORRESPONDANCES	TOTAL
FAMILLES	92	164	256
ASSISTANTS MATERNELS	66	264	330

Fréquentation aux activités proposées par le RAM

	Assistantes maternelles	Enfants
Groupes de paroles	76	83
Ateliers éveils	66	73
Ateliers bricolage	63	94
Moments festifs :		
Pique-nique	12	39
Fête de Noël	11	15
Animation sur les écrans	5	2
Journée des assistantes maternelles	12	
TOTAL	245	306

Nombres d'assistants maternels sur le territoire

BARBONVILLE	4	MATTEXEY	1
BAYON	9	MONT-SUR-MEURTHE	11
BLAINVILLE-SUR-L'EAU	39	REMENONVILLE	2
CHARMOIS	1	ROZELIEURES	2
CREVECHAMPS	3	ST GERMAIN	2
DAMELEVIERES	24	ST MARD	1
ESSEY-LA-COTE	1	ST REMY-AUX-BOIS	1
EINVAUX	4	VELLE-SUR-MOSELLE	1
FROVILLE	2	VIGNEULLES	1
GERBEVILLER	10	VILLACOURT	6
GIRIVILLER	1	VIRECOURT	8
HAUSSONVILLE	1		
MEHONCOURT	2	TOTAL	137 dont 95 actives

Coût

Les dépenses liées au RAM pour l'année 2018 s'élèvent à environ 35 000 €.

La participation maximale de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse est de 11 093 €. La participation de la CAF au titre de la Prestation de Service serait de 12 000 €.

8. SPORT

LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

En 2018, la commission « vie associative et équipements sportifs » a décidé de clarifier et compléter de nombreux articles dans le règlement intérieur des équipements sportifs afin de s'adapter à l'évolution de son utilisation.

Dojo

Géré par la CC3M, le dojo accueille 6 classes des écoles maternelles et primaires de Bayon, ainsi que 4 classes du collège de l'Euron en journée.

Ensuite, Les associations sportives prennent le relais. En soirée et le week-end, plus de 320 sportifs s'entraînent sur les tatamis : judo, judo adapté, aikido, self-défense, mini-sport, gymnastique volontaire...

Un agent d'entretien et les services techniques assurent l'entretien de l'équipement. Un agent de développement est également mis à disposition pour la gestion administrative et financière de l'équipement.

Dépenses		Recettes	
Investissement			
Rbst cap. d'emprunt	5 180,07€		
Dépenses d'invest. (remplact porte d'entrée)	2 078,07€		
Total invest.	7 258,14€		
Fonctionnement			
Fluides (eau, électricité, chauffage...)	2 874,24€		
Dépenses d'entretien et de maintenance	4 280,18€		
Autres frais de gestion courante (téléphone, produits d'entretien, petit matériel, OM)	1 394,70€		
Charges de personnel	4 702,54€		
Intérêt d'emprunt	5 637,91€		
Total fonct.	18 889,57€	Total fonct.	0€
Total	26 147,71€	Total	0€

Complexe sportif du Haut des Places

Géré par la CC3M, le gymnase Haut des Places accueille essentiellement le collège Langevin-Wallon la journée. Ainsi, plus de 500 élèves bénéficient du gymnase et de son stade pour la pratique des activités physiques et sportives.

Les associations sportives du secteur prennent également la relève à partir de 17h00. Effectivement, 4 associations sportives (Volley, Multisport, Handball et Basket) se répartissent les créneaux pour assurer leurs entraînements le soir et la compétition le week-end.

L'accueil, l'entretien courant et le nettoyage du bâtiment est assuré par un agent de la collectivité. Un agent de développement est également mis à disposition pour la gestion administrative et financière de l'équipement.

Dépenses		Recettes	
Investissement			
Rbst cap. d'emprunt	10 911,19€		
Dépenses d'invest. (remplact douches + porte d'entrée)	2 610,85€		
Total invest.	13 522,04€		
Fonctionnement			
Fluides (eau, électricité, chauffage...)	12 912,55€	Mise à disposition du gymnase au Département	10 428€
Dépenses d'entretien et de maintenance	6 136,10€		
Autres frais de gestion courante (téléphone, produits d'entretien, petit matériel)	3 650,98€		
Charges de personnel	30 942,21€		
Intérêt d'emprunt	752,32€		
Total fonct.	54 394,16€	Total fonct.	10 428€
Total	67 916,20€	Total	10 428€

Le montant de la subvention du Département pour l'année 2016/2017 s'élève à 10 428€. Il est calculé selon le nombre d'heures d'utilisation du gymnase par les collégiens.

Gymnase de Bayon

Conformément aux statuts du Syndicat Mixte Scolaire, la Communauté de Communes participe au fonctionnement et à l'investissement du gymnase de l'Euron situé à Bayon.

Pour 2017, le montant de la subvention est de 39 817,23€ (pour un budget de 84 407,38€).

Gymnase de GERBEVILLER

La Communauté de Communes participe au fonctionnement du gymnase de Gerbéviller.

Pour 2018, le montant de la subvention est de 11 932,68 € (pour un budget de 28 511,58€).

LES ANIMATIONS SPORTIVES

L'Office des Sports du Bayonnais

Juin 2018, fin de saison sportive, un programme d'animation spécial « fin d'année » a été mis en place dans les associations sportives dans lesquelles l'animatrice intervient.

Ainsi les jeunes du Mini-sport ont démontré leurs talents devant des parents attentifs et émus. Les enfants de l'école de foot, basket et handball ont pu défier leurs mamans à travers une rencontre les opposants. S'en suivait une remise de médailles ainsi qu'un goûter partagé offert par la CC3M. Les adultes quant à eux ont effectué une pause oxygène à travers un parcours de santé aux étangs de Bayon.

Enfin, les seniors se sont affrontés sur une battle des enchaînements, un exercice de mémoire répété depuis plusieurs mois, suivie d'un apéritif dinatoire également offert par la CC3M.

Coût : 355€



Rentrée de septembre 2018, l'animatrice sportive intervient de manière régulière dans 4 associations membres de l'Office des Sports du Bayonnais : G.V Mini-Sport, G.V Euron Bien Être, S.M Basket Bayon, et l'Etoile Sportive de Velle-sur-Moselle. Ce qui représente 530 heures d'animation pour la saison 2018/2019 auprès d'un public varié allant de 5 à 83 ans.



Au total, 56 basketteurs, 24 enfants du mini-sport âgés de 5-6 ans pour la découverte d'activité sportive et 25 seniors en gymnastique douce pour de l'entretien musculaire avec exercices d'équilibre, de mémoire ou encore de coordination bénéficient des services de l'animatrice sportive. Soit un total de 105 personnes. La préparation de ces séances est réalisée dans les bureaux de Mont-sur-Meurthe.

A cet égard, l'OSB reverse la somme de 3 851,59 € à la CC3M sur la saison 2018/2019.

La majorité de ces animations sont dispensées sur Bayon, lieu où se situent les infrastructures sportives.

Effectivement, 6 séances se déroulent au gymnase de Bayon appartenant au Syndicat Interscholaire, 1 séance au Dojo Intercommunal de Bayon, et 1 séance à la salle polyvalente de Velle-sur-Moselle appartenant à la Mairie.



En décembre, pour la 9^e année consécutive, l'association « S.M Basket Bayon » à organisé l'opération « Kinder Basket Day ». Cette manifestation vise à rassembler l'ensemble des adhérents du club, joueurs, bénévoles avec leurs familles et amis autour de la balle orange. Cette année, plus de 150 personnes étaient encore présents.

Les autres animations

L'animatrice sportive intervient également au sein des multi-accueils et du Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes.

9. SANTE

MAISON DE SANTE BAYON

La Communauté de Communes est propriétaire de la Maison de Santé située au 4 rue de Maizerai à Bayon. 4 médecins, 2 dentistes, 4 infirmières, une sage-femme et 2 orthophonistes y sont installés.

MAISON DE SANTE GERBEVILLER

Suite à la première réunion d'information organisée en novembre 2017, les professionnels de santé de Gerbéviller ont créé une association et ont écrit un projet médical validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les élus communautaires ont autorisé fin 2018 le recrutement d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

MAISON DE SANTE BLAINVILLE-SUR-L'EAU DAMELEVIERES MONT-SUR-MEURTHE

En présence de l'Agence Régionale de Santé (ARS), une réunion d'information à destination des professionnels de santé du secteur de Blainville-sur-l'Eau, Damelevières et Mont-sur-Meurthe a été organisée le 28 novembre 2018. La CC3M porterait le projet d'une maison de santé uniquement s'il existe une volonté forte et une implication de tous les professionnels de santé.

MISSION EMPLOI

La Mission Emploi, service de la Communauté de Communes, accueille les habitants du territoire sans rendez-vous tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sauf le mercredi au 21 rue Saint Dominique à Blainville sur l'Eau.

Tel : 03.83.75.71.55. Mail : missionemploi@cc3m.fr

La Mission Emploi accompagne les demandeurs d'emploi dans toutes leurs démarches :

- Conseille, informe, et accompagne les demandeurs d'emploi dans leurs démarches d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail
- Oriente vers les professionnels compétents (Pôle Emploi, CAP Emploi, Mission Locale, organismes de formation GRETA, AFPA...)
- Guide, renseigne les personnes en grande difficulté sur les organismes d'aide d'urgence (resto du cœur, assistante sociale, foyers...)
- Mise à disposition d'un ordinateur avec connexion internet pour les personnes ne possédant pas d'outil informatique ou de connexion à leur domicile

Et plus concrètement :

- Aide à l'inscription et à la création de leur espace personnel sur le site internet de Pôle Emploi
- Conseil et aide à la création de CV et de lettre de motivation
- Impression de documents utiles à la recherche d'emploi
- Consultation des offres sur différents sites dédiés à l'emploi
- Aide et conseil pour la recherche d'emploi
- Entraînement aux entretiens d'embauche
- Envoi de document par mail
- Ecoute, analyse, et recherche de solution avec les demandeurs d'emploi
- Rédaction de courriers administratifs personnels pour le public en grandes difficultés

Synthèse 2018

La Mission Emploi compte 374 inscrits au 31 Décembre 2018 dont :

- 221 jeunes de moins de 26 ans
- 71 adultes de 26 à 50 ans
- 26 adultes de + de 50 ans

Par rapport à l'année 2017, on peut constater une constance dans les effectifs des différentes tranches d'âge. Le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes (162 femmes soit presque 51% des inscrits).

Situation au 31 Décembre 2018 :

Les % entre les parenthèses sont la comparaison des données de 2018 par rapport à 2017

Sur 318 personnes : 185 ont trouvé une solution, soit 58% répartis comme suit :

- 46 personnes sont entrées en CDI soit 14% taux identique à 2017
- 75 personnes ont effectué un CDD de 6 mois au moins soit 24% (- 4%) dont :
 - 59 CDD (contrat à durée déterminée)
 - 7 CAE – CUI (contrat d'accompagnement dans l'emploi)
 - 6 CT AVE (contrat emploi avenir)
 - 3 en service civique
- 21 personnes ont bénéficié d'une formation qualifiante soit 7% (- 2%)
- 3 en contrat d'apprentissage
- 16 en formation
- 2 en contrat de professionnalisation
- 24 personnes sont en intérim soit 8% (+ 4%)
- 19 personnes sont scolarisées soit 7%

100 personnes dont 12 indisponibles (congé parental, maladie, hospitalisation, incarcération...), et 33 jeunes de moins de 26 ans sur le dispositif Garantie Jeune n'ont pas encore de réponse en termes d'emploi dans l'immédiat, soit 42%.

Cependant, comme l'année précédente, il est à noter qu'un certain nombre a eu une solution temporaire au cours de l'année 2018 (CDD courts et successifs – intérim)

Le niveau des diplômes est modifié par rapport aux années précédentes par une progression des demandeurs d'emploi ayant un faible niveau de qualification :

- 102 personnes : 32% - sans qualification (+ 2%)
- 103 personnes : 32% - niveau V CAP/BEP (+ 12%)
- 97 personnes : 31% - niveau Bac - bac + 1 (- 7%)
- 9 personnes : 3% - niveau BTS – DUT (- 3%)
- 3 personnes : 1% - niveau licence (- 3%)
- 4 personnes : 1% - niveau Bac + 4 – Bac + 5 et plus (-1%)

La Garantie Jeune :

33 jeunes sont suivis par le dispositif Garantie Jeune prescrit par la Mission Locale

Dispositif Garantie Jeunes : C'est un droit qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive en collectif et en individuel. Ils bénéficient également de mise en situation professionnelle.

Cet accompagnement est assorti d'une aide financière d'environ 470€ pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi ou pour financer le permis de conduire.

Depuis le 20 septembre 2017, la MISSION EMPLOI a étendu ses compétences à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle. Des permanences ont été assurées à Gerbéviller les semaines paires et à Virecourt les semaines impaires.

Suite à une faible utilisation des permanences de la MISSION EMPLOI par les demandeurs d'emploi, il a été décidé que l'agent en charge de l'emploi se déplacerait uniquement sur rendez-vous à partir du 1er janvier 2019.

MISSION LOCALE

La Mission Locale du Lunévillois tient des permanences sur tout le territoire Lunévillois et notamment sur l'ensemble de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle :

- À **Blainville-sur-l'Eau** : Le mardi matin et le jeudi matin - 21, rue Saint Dominique – Blainville-sur-l'Eau prise de RDV au 03.83.75.71.55
- À **Virecourt** : un mercredi/2 (semaines paires) de 9h à 12h - 3, rue de la gare - Virecourt - prise de RDV au 03.83.74.04.53
- À **Gerbéviller** : un mercredi/2 (semaines impaires) de 9h à 12h - maison des services 12, rue Maurice Barrès - Gerbéviller - prise de RDV au 03.83.74.04.53

La Mission Locale du Lunévillois est une association au service des jeunes de 16-25 ans qui souhaitent entrer dans la vie active. Le service est gratuit. Les jeunes accueillis sont accompagnés par des conseillers pour les aider à construire leur parcours professionnel et social jusqu'à leur autonomie.

Dans le cadre de l'accompagnement, plusieurs outils peuvent être proposés : mise en relation avec des entreprises grâce à une cv-thèque active, stages en entreprise (PMSMP), ateliers d'orientation, ateliers de recherche d'emploi (cv, lettre de motivation, ciblage d'entreprises), accompagnements intensifs vers l'emploi rémunérés (garantie jeunes) ou pas (IEJ - Initiative pour l'emploi des jeunes), tests de niveaux, offres de formations rémunérées ou non, aides et ateliers à la mobilité, offres d'emploi ou de service civique, accompagnements spécifiques (sociaux ou de santé).

La Mission Locale met en place également des forums emplois, des job-dating, des visites en entreprises, des ateliers collectifs en matière de santé et de logement, des modules sur les savoir-être et savoir-faire, des ateliers numériques, des actions sur la citoyenneté... Elle oriente aussi les jeunes vers d'autres partenaires qui peuvent les aider.

Sur l'année 2018, 324 jeunes de la Communauté de Communes ont eu au minimum un contact (Entretien physique, entretien téléphonique, mail et sms) avec un conseiller de la Mission Locale du Lunévillois dont 114 nouveaux jeunes.

Localisation	Nombre de jeunes en 1er accueil									Total
	Mineurs		Sous total	18-21		Sous total	22-25		Sous total	
	F	H		F	H		F	H		
Barbonville	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Bayon	1	0	1	1	0	1	2	0	2	4
Blainville-sur-l'Eau	7	5	12	6	14	20	2	2	4	36
Borville	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Clayeuses	1	0	1	2	0	2	0	0	0	3
Crévéchamps	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Damelevières	1	3	4	10	8	18	1	3	4	26
Einvaux	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Froville	0	0	0	1	0	1	0	1	1	2
Gerbéviller	3	1	4	3	4	7	0	0	0	11
Giriviller	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2
Haussonville	1	0	1	1	0	1	0	0	0	2
Mont-sur-Meurthe	0	4	4	2	2	4	1	2	3	11
Moriviller	1	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Méhoncourt	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Rozelieures	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1
Seranville	0	0	0	2	0	2	0	0	0	2
Velle-sur-Moselle	0	1	1	0	0	0	0	1	1	2
Vigneulles	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1
Villacourt	0	0	0	1	1	2	0	1	1	3
Virecourt	0	0	0	0	1	1	0	1	1	2
Total	15	14	29	32	35	67	6	12	18	114

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Dans une Maison de Services Au Public (MSAP), l'utilisateur a accès à un bouquet de services publics. Il bénéficie d'un cadre et d'un accompagnement privilégiés pour effectuer ses démarches administratives, notamment grâce aux nouvelles technologies.

Les MSAP délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

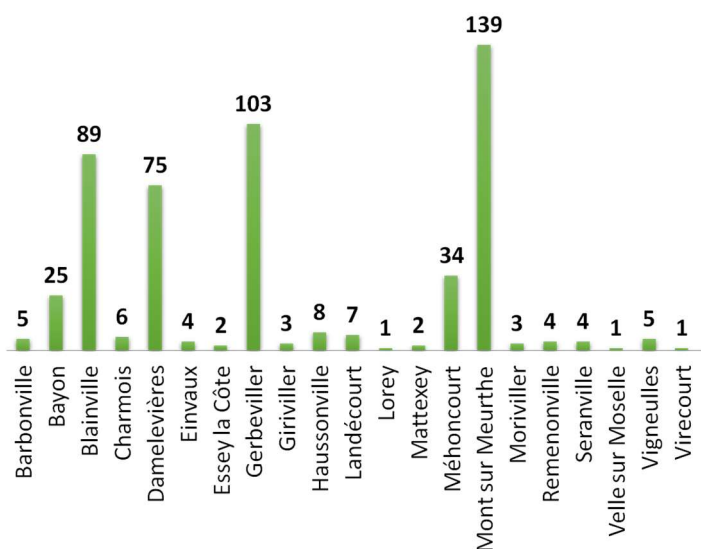
Les MSAP, animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre,
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers,
- Obtenir un formulaire et sa notice,
- Effectuer ses démarches en ligne,
- Se faire aider dans la constitution d'un dossier,
- Suivre son dossier personnel, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier par Internet (Caf, Pôle Emploi, Cnam ...),
- Obtenir un rdv avec un agent d'une administration.

Deux structures sont labélisées MSAP sur le territoire de la CC3M :

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

La CC3M a versé en 2018 une subvention de 6000€ à l'association pour ses permanences MSAP assurées à Gerbéviller et à Mont-sur-Meurthe.



Origine géographique des personnes habitant sur le territoire de la CC3M reçues aux permanences : (soit 521 sur 770).

LE BUREAU DE POSTE DE BAYON

Permanences :

- Lundi : 10h-12h / 14h-16h30
- Mardi, Mercredi et Vendredi : 9h-12h / 14h-16h30
- Jeudi et Samedi : 9h-12h

ENTRAIDE CHOMEURS

Entraide Chômeurs est une association de type Loi 1901, sans but lucratif. Elle accompagne depuis plus de 30 ans des personnes en recherche d'un emploi. Au fur et à mesure des années, l'association s'est dotée d'outils pour répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées et pour satisfaire les exigences du marché du travail.

Entraide Chômeurs, c'est un lieu d'aide à la recherche d'emploi où chacune et chacun peut bénéficier de conseils personnalisés sur la rédaction de CV, de lettre de motivation... Un lieu d'information et de conseils sur les choix de formation, d'orientation professionnelle mais aussi une aide dans les démarches administratives. Un lieu de soutien pour échanger sur ses difficultés et se projeter vers l'avenir.

Permanences :

- A Gerbéviller (Maison communautaire des Services, 12 rue Maurice Barrés) : les lundis semaines paires
- A Virecourt (Maison des services, 3 rue de la gare) : les mercredis semaines paires
- A Damelevières (3 place de l'ancienne Mairie) : les jeudis après-midi et vendredis

Fréquentation :

- Nombre d'heures de permanences réalisées sur le territoire : 1100
- Nombre de personnes accompagnées sur le territoire en 2018 : 42 dont
- 87% sont bénéficiaires du RSA
- 68% n'ont pas de voiture, 52% n'ont pas le permis
- 18% n'ont pas eu d'activité professionnelle depuis plus de 5ans, 32% entre 2 et 5 ans
- 54% d'hommes, 46% de femmes

Les personnes accompagnées viennent de : Barbonville, Bayon, Blainville-sur-l'Eau, Clayeures, Crévéchamps, Damelevières, Froville, Gerbéviller, Haigneville, Mont-sur-Meurthe et Virecourt. La CC3M a versé en 2018 une subvention de 5 100 € à l'association pour ses permanences assurées sur le territoire.

ACTION SOCIALE

Séjour Séniors Vacances

Un séjour « Séniors en Vacances » a eu lieu du 29 septembre au 6 octobre 2018 à Najac dans l'Aveyron.

Ce séjour destiné aux personnes de plus de 60 ans était organisé en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) dans le cadre des actions « Sociales » mises en place pour les habitants du territoire. Il avait pour but d'aider les personnes seules, handicapées ou ayant de faibles revenus à partir en vacances avec une aide substantielle de l'ANCV (aide de 160€ par personne pour les personnes non imposables dans la limite de 30 personnes).

Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, il a été décidé de faire un voyage commun avec les habitants de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat pour un groupe de 105 personnes (75 personnes de la CCTLB et 30 personnes de la CC3M).

Durant une semaine, ils ont visité la région que ce soit par le biais de l'architecture, des paysages ou de la gastronomie.



11. CULTURE ET ANIMATION

AIDES AUX FORMATIONS BAFA/BAFD/ENCADRANTS SPORTIFS

La CC3M a maintenu pour l'année 2018 le règlement d'aide pour les formations BAFA/BAFD et encadrants sportifs. Ce soutien financier vise à favoriser la formation des jeunes animateurs ou directeurs d'accueil de loisirs et, par la même occasion, à répondre aux besoins d'animateurs des structures implantées sur le territoire de la CC3M. Il permet aussi de répondre à une logique de soutien au dynamisme des clubs en proposant aux bénévoles d'améliorer plus encore la qualité de leur encadrement.

Pour bénéficier de l'aide de la CC3M, il faut :

- Habiter ou travailler sur une commune de l'ex CCVM,
- Présenter une attestation d'inscription à une session de formation,
- Déposer son dossier complet avant le début de la formation.

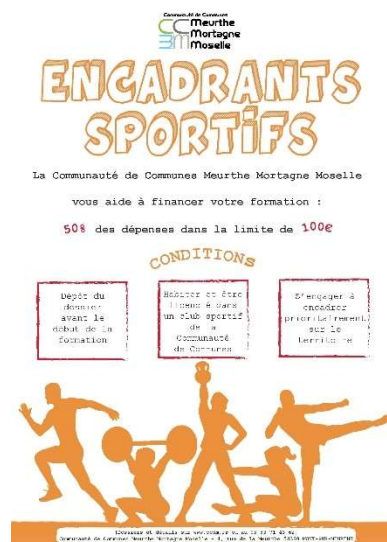
La participation financière de la CC3M dépend de la formation suivie :

- BAFA : aide de 100 € par session
- BAFD : aide de 200 € par session
- Formation des encadrants sportifs : aide plafonnée à 100 € (le montant de l'aide ne peut excéder 50 % par session de formation suivie. Les aides sont cumulables, dans la limite de 100 € par personne et par an)

En 2018, nous avons reçu 14 demandes d'aides :

- 4 demandes pour des sessions théoriques au BAFA
- 5 demandes pour des sessions d'approfondissement au BAFA
- 1 demande pour un BAFD

La totalité de ces demandes provient d'habitants de l'ex-Communauté de Communes du Val de Meurthe. Une campagne de communication (affiches, mailings et article sur le site internet de la cc3m) a été mise en place sur l'ensemble du territoire afin d'informer les habitants et les associations de l'existence de ces aides.



LIEN AVEC JEUNESSE & TERRITOIRE

En décembre 2018, la CC3M a signé un contrat territorialisé de Jeunesse et d'éducation populaire (CTJEP). C'est l'un des axes majeurs de la politique de soutien à l'éducation populaire du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Il s'articule autour de 5 grandes orientations :

- Soutenir les acteurs locaux (associations notamment),
- Mise en œuvre d'un pilotage et d'un fonctionnement collectif pour les projets locaux,
- Développer la dimension éducative des projets locaux,
- S'adresser aux jeunes et aux enfants dans une dimension intergénérationnelle,
- Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle (famille en difficulté financière, les jeunes de l'aide sociale à l'enfance, ...)

Le contrat a pour but de fédérer les énergies des élus locaux, des associations, des acteurs de la jeunesse sur un territoire donné pour construire et réaliser un projet éducatif d'animation de la jeunesse pendant 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Les axes de travail de ce contrat ont été identifiés à la suite de plusieurs réunions publiques organisées sur l'ensemble du territoire. Ils sont :

- Faire connaître le projet et susciter la participation
- Privilégier les adolescents dans une approche intergénérationnelle
- Favoriser l'action collective
- Veiller à l'équité territoriale et financière

Pour la CC3M, le CTJEP est signé entre le Département Meurthe-et-Moselle, la Communauté de Communes et la fédération départementale des Foyers Ruraux. Le dispositif qui met en œuvre ce contrat s'appelle **Jeunesse & Territoire**, dont la coordinatrice à temps plein est Charlotte CUNAT.

La CC3M s'engage par ce contrat à prendre part activement aux comités de pilotage, à co-construire le projet éducatif d'animation jeunesse, à co-décider de l'évolution du projet et de son fonctionnement, à promouvoir la politique jeunesse, à participer à la mobilisation des acteurs locaux et à soutenir financièrement la politique jeunesse locale à hauteur de **38 000 € par an pendant 4 ans, soit 152 000 €**.

De nombreux projets d'animations sont et seront dans le futur organisés conjointement par Jeunesse & Territoire et la CC3M dans le sens de ce contrat.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Le 13 décembre 2017, le Conseil Communautaire avait délibéré favorablement à la mise en place d'un règlement de soutien aux associations. Ces dernières ont pu, au cours de l'année 2018, solliciter des subventions à la CC3M. Le thème d'animation était : « le voyage et la mobilité ».

Les associations qui ont bénéficié d'un soutien financier de la Communauté de Communes pour des animations ayant eu lieu en 2018 sont :

- Le Village à Bascule : 7000€
- Les Jeunes Agriculteurs Bayon-Gerbéviller : 2000€
- L'Haussonvie : 1000€
- Les Amis de l'Orgue de Gerbéviller : 570€
- Les Amis de l'Orgue de Bayon : 500€
- Le Souvenir Français : 350.17€
- Les Amis de l'Orgue de Villacourt : 325€

D'autre part, trois associations bénéficient d'une subvention dite de « fonctionnement », leur permettant de maintenir leurs activités qui bénéficient à l'ensemble du territoire :

- L'Ecole de Musique du bayonnais : 5500€
- Les Amis du Patrimoine culturel de Froville : 5000€
- Le Club Vosgien : 1500€

Soit un budget total de 23 745.17€ pour soutenir les actions portées par les associations du territoire.

Après quelques mois de mise en pratique, le règlement de soutien des associations a été revu par le groupe de travail puis voté en novembre afin qu'il soit plus facile à mettre en œuvre.

Le thème d'animation pour l'année 2019 est « L'eau ».

LE VILLAGE A BASCULE

Pour cette édition 2016-2018, l'association « Le Village à Bascule » avait donc décidé de poser ses valises à Froville et d'y organiser un grand festival les 11, 12 et 13 Mai. Le but était, comme pour chaque édition, d'inviter les habitants à créer cet événement ensemble en allant les rencontrer lors de réunions publiques et en organisant des ateliers artistiques les mois précédents dont les restitutions se déroulent lors du festival.

Afin d'aider à l'organisation de cet événement de grande ampleur sur son territoire, la CC3M a, en plus de verser une subvention de 7000€ à l'association, mis à disposition des moyens humains.

Des agents techniques ont participé à une partie du montage et du démontage du festival, des bacs roulants ont été mis à dispositions pour gérer les ordures ménagères et un partenariat avec la bibliothèque intercommunale Marie Marvingt de Bayon s'est mis en place.

En effet, la bibliothèque intercommunale et la médiathèque de Gerbéviller ont aidé à la mise en place d'un espace lecture (avec différents supports) sur le site de l'évènement et des animations contes avec le JukeBook, une mystérieuse installation en carton qui raconte des histoires lorsqu'on lui demande (un conteur se cache à l'intérieur...).



Cette troisième édition du Village à Bascule fut un beau succès avec :

- 4200 festivaliers (dont 63% issus du Pays du Lunévillois et 34% de la CC3M) sur trois jours dans un village de 150 habitants : Froville
- 130 bénévoles, 24 techniciens, 70 partenaires (institutionnels, associatifs et ou privés)
- Un accueil exceptionnel de la commune de Froville et de ses habitants
- Un budget de 140 000€ sur deux ans à l'équilibre après l'évènement



PARTENARIAT AVEC LA MERIDIENNE

Chaque année, l'équipe de La Méridienne parcourt le Pays Lunévillois, en partenariat avec les 4 Communautés de Communes, afin de présenter la programmation de sa nouvelle saison 2018-2019. En 2018, la présentation de saison s'est faite le Jeudi 4 Octobre à 20h00 à la salle des Trois Coups à Gerbéviller.

Durant la saison 2017-2018, l'auteur-dramaturge Guillaume Cayet et la photographe Sylvie Guillaume ont mené une résidence croisée – en partenariat avec le CRI des Lumières - Carrefour du Regard et de l'Image et le Village à Bascule sur le territoire de la CC3M. Leur travail a donné naissance au projet RAS Campagne. À l'occasion de cette présentation de saison, une sélection de photographies de Sylvie Guillaume et une lecture d'un texte par Guillaume Cayet étaient proposés au public.



LA MÉRIDIENNE

SAISON 2018 | 2019 THÉÂTRE DE LUNÉVILLE • SCÈNE CONVENTIONNÉE

Communauté de Communes
Meurthe
Mortagne
Moselle

Philippe DANIEL, Président de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle
Linda KWIECIEN, Vice-Présidente,
Benoît TALLOT, Président du Conseil d'Administration de La Méridienne,
Yohann MEHAY, Directeur de La Méridienne.

Ont le plaisir de vous inviter à la présentation de saison 2018/2019 de La Méridienne - Théâtre de Lunéville
Le jeudi 4 octobre à 20h - Salle des Trois Coups - Place Vanat à Gerbéviller

Durant la saison 2017-2018, l'auteur-dramaturge Guillaume Cayet et la photographe Sylvie Guillaume ont mené une résidence croisée – en partenariat avec le CRI des Lumières - Carrefour du Regard et de l'Image et le Village à Bascule sur la Communauté de communes Meurthe Mortagne Moselle.

Leur travail a donné naissance au projet RAS Campagne. À l'occasion de cette présentation de saison, découvrez une sélection de photographies de Sylvie Guillaume et assistez à la lecture d'un texte par Guillaume Cayet.

Puis, la soirée, animée par Pauline MAILLET, attachée à la communication de La Méridienne s'est poursuivie de manière ludique avec des focus sur certains des spectacles qui allaient constituer la saison à venir. Le public était amené à participer en répondant à des questions, en lisant des passages de textes ou encore en exécutant une chorégraphie simple pour illustrer un spectacle de danse.

LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE MARIE MARVINGT

La bibliothèque Intercommunale de Bayon porte depuis le 29 mai 2018 le nom de bibliothèque intercommunale Marie Marvingt. Ce nom a été proposé par le groupe de travail animation du territoire – culture – jeunesse et voté à l'unanimité par le conseil communautaire.

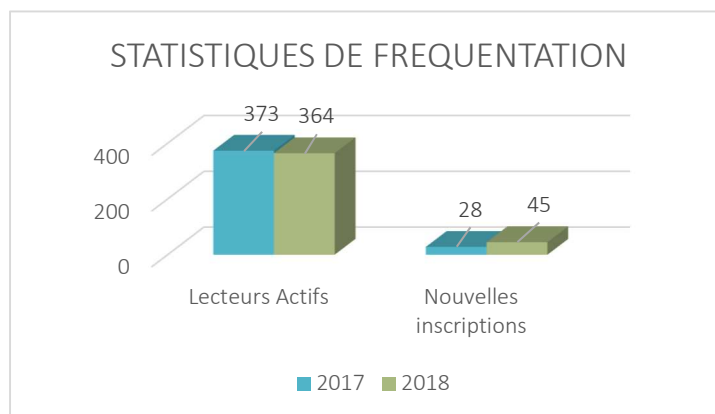
La bibliothèque est un service public chargé de contribuer à l'éducation permanente, à l'information, à l'activité culturelle et aux loisirs de tous les habitants du territoire. Elle est un acteur incontournable de la vie culturelle de la Communauté de Communes Meurthe Mortagne Moselle par la mise en place d'animations thématiques en lien avec différents partenaires à la bibliothèque et dans les communes du territoire.

La bibliothèque est ouverte au public 17h30 par semaine.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		9h00-12h00			9h00-12h00
	13h00-17h30	14h00-17h30		14h00-17h30	

Les habitants de la CC3M peuvent profiter gratuitement des services de la bibliothèque intercommunale et toute personne vivant en dehors du territoire peut aussi bénéficier d'un accès annuel pour 10€ par foyer.

STATISTIQUES DE FREQUENTATION EN 2018 : 364 LECTEURS ACTIFS



Les collections :

- Livres et autres documents : 4784
- Périodiques (nombre d'abonnements en cours) en 2018 : 6
- La bibliothèque a renouvelé en 2018 sa collection pour un budget de 2000€

La bibliothèque intercommunale est régulièrement porteuse d'animations diverses à destination de publics variés telles que des contes dans les écoles, des expositions, de l'accueil de classes, des rencontres d'auteurs, des ateliers créatifs, des animations extérieures, des bourses aux livres et des spectacles.

Actions culturelles de la bibliothèque

BOURSE AUX LIVRES

2 bourses aux livres ont eu lieu, en mars 2018 à la salle polyvalente mise à disposition gratuitement par la Mairie de Bayon et en octobre à la salle de la maison des services de la CC3M à Virecourt. Ces bourses aux livres ont pour seule exposante la bibliothèque intercommunale. Les supports proviennent du fond documentaire (désherbage : livres usés, anciens, abimés...) et essentiellement de dons.



INTERVENTIONS RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

La bibliothécaire est intervenue une fois au sein du Relais d'Assistantes Maternelles à Damelevières. Le but de cette action est d'amener l'enfant au contact du livre et ce, dès le plus jeune âge.



INTERVENTIONS DANS LE MULTI-ACCUEIL MIRABEL'ANGE A BAYON



La bibliothécaire est intervenue 18 fois pour l'éveil à la lecture au sein du Multi-accueil de Bayon. Ces interventions visent à sensibiliser les tout-petits à la lecture d'albums, le plaisir et l'éveil culturel. Elles constituent un réel moment d'écoute et de partage.

CONTES DANS LES ECOLES

Chaque année, la bibliothécaire accompagnée de Michèle SIMONIN et Marie MAILLOT, deux bénévoles du territoire, se déplacent dans les écoles de Bayon pour des contes. Les professeurs choisissent le thème des contes en lien avec leur programme scolaire.



Ecole de la Providence

ACCUEIL DES CLASSES

La bibliothèque a accueilli une fois par mois, 4 classes de l'école de la Providence (des moyens grands au CM2), 2 classes de maternelle de l'école Dolto.



APERÔ LITTÉRAIRE

Pour le 1^{er} apéro littéraire, nous avons eu l'honneur d'accueillir [Gilles LAPORTE](#), auteur lorrain, historien et peintre. Gilles Laporte a présenté et dédié son roman intitulé « **Un parfum de fleur d'oranger** ».



2^{ème} apéro littéraire [Eric PALUMBO](#), nous a fait découvrir son 1^{er} roman auto édité « **Les ténèbres de l'aube** ».



ATELIERS CABANES A LIVRES

La bibliothèque intercommunale retire régulièrement des livres de sa collection et reçoit beaucoup de dons. Elle ne peut conserver tous les ouvrages par manque de place. Il a été décidé de les mettre à disposition des habitants dans des cabanes à livres. En mai 2018, dans le cadre d'ateliers de construction, adultes et adolescents, encadrés par l'animatrice de la bibliothèque et la vice-présidente à la culture, ont participé à la fabrication de ces cabanes à livres.



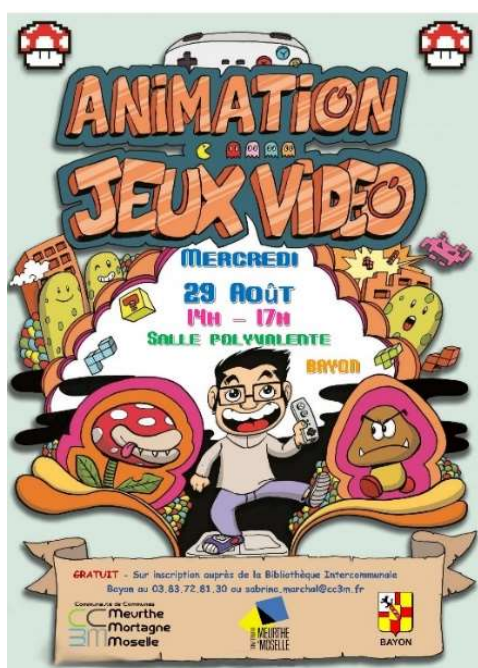
Romain, Brémontcourt, St-Boingt, Froville, Loromontzey et Bayon ont mis à disposition un espace pour l'accueil d'un atelier.



7 cabanes ont été construites et mises en place sur les communes de Brémontcourt, Froville, Gerbéviller, Haigneville, Loromontzey, Romain et St-Boingt.

Le budget entièrement à la charge de la CC3M est de 2400€

ANIMATION JEUX VIDEO



Faire découvrir l'univers des jeux vidéo au public. Cette animation proposée par la Médiathèque Départementale de Meurthe et Moselle, a rassemblé une trentaine de personnes de tous les âges. Seul ou en famille, ils sont venus découvrir les différentes consoles de jeux proposées : WII U, XBOX, PLAYSTATION ainsi que des tablettes de jeux.



HALLOWEEN

Cette animation intergénérationnelle à destination des enfants de 5 à 10 ans s'est déroulée à la Maison de retraite St-Charles de Bayon. Cette animation permet le contact des enfants avec des résidents à travers des activités en commun et de distinguer la notion d'échange et de partage.



ATELIER CREATIF

Un atelier a été mis en place le 27 décembre pour les enfants de 5 à 10 ans. Ils ont réalisé un joli carnet de voyage.



LA BOITE AUX LETTRES DU PERE NOËL



Le père Noël avait fait un détour à la bibliothèque intercommunale Marie Marvingt pour y déposer une boîte aux lettres réservée aux enfants qui souhaitent lui écrire. Le père Noël a reçu 13 jolies lettres. Chaque enfant a pu recevoir une réponse personnelle ainsi qu'une carte de coloriage.

13. FINANCES

CHIFFRES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Budget général

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS CLOTURES 2018
FONCTIONNEMENT	3 040 445,71	3 145 980,56	105 534,85	747 924,40	853 459,25
INVESTISSEMENT	415 929,14	236 100,46	- 179 828,68	92 381,28	- 87 447,40
TOTAL	3 456 374,85	3 382 081,02	- 74 293,83	840 305,68	766 011,85

Budget TEOM

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS CLOTURES 2018
FONCTIONNEMENT	960 266,87	1 058 128,64	97 861,77	140 102,03	237 963,80
INVESTISSEMENT	445 329,82	394 983,85	- 50 345,97	116 879,63	66 533,66
TOTAL	1 405 596,69	1 453 112,49	47 515,80	256 981,66	304 497,46

Budget RIEOM

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS CLOTURES 2018
FONCTIONNEMENT	863 757,07	865 495,79	1 738,72	13 749,61	15 488,33
INVESTISSEMENT	45 563,12	82 450,24	36 887,12	104 110,64	140 997,76
TOTAL	909 320,19	947 946,03	38 625,84	117 860,25	156 486,09

Budget Petite enfance

	DEPENSES 2018	RECETTES 2018	RESULTAT EXERCICE 2018	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS CLOTURES 2018
FONCTIONNEMENT	1 243 939,23	1 170 942,62	- 72 996,61	95 126,73	22 130,12
INVESTISSEMENT	67 320,48	71 591,65	4 271,17	-	4 271,17
TOTAL	1 311 259,71	1 242 534,27	- 68 725,44	95 126,73	26 401,29